

Vers un Projet Alimentaire Territorial

Projet de rapport

Mars 2026

Table des matières

Table des matières	2
Liste des tableaux, graphiques et figures.....	4
Liste des tableaux	4
Liste des graphiques.....	4
Liste des figures.....	4
Table des abréviations.....	5
Contextualisation.....	6
BW 2030	6
Une terre d’agriculture durable	6
Vers un projet alimentaire en Brabant wallon	7
Méthodologie.....	8
Diagnostic	10
1. Territoire	10
1.1 Les sols en Brabant wallon	10
1.2 Les exploitations agricoles en Brabant wallon	10
1.3 Le nombre d’agriculteurs	11
1.4 L’occupation des sols agricoles brabançons	12
1.5 La production en Brabant wallon au regard des autres provinces.....	13
1.6 L’évolution des producteurs fermiers en Brabant wallon	14
1.7 Le BIO en Brabant wallon	15
1.8 Le foncier agricole en BW	16
1.9 L’émergence de nouvelles filières	16
1.10 Conclusions	17
2. Acteurs - la chaîne de valeur	18
2.1 Conclusions.....	19
3. Dynamiques.....	20
3.1 Dynamiques de la ruralité.....	20
3.2 Dynamiques de l’alimentation durable.....	21
3.3 Autres dynamiques en Brabant wallon	22

3.4 Conclusions	23
Vision	24
Les valeurs	25
Les finalités	26
Plan d'actions	28
1. Développement des filières	29
2. Logistique et approvisionnement	32
3. Ecosystème collaboratif	36
4. Sensibilisation & stimulation	39
5. Innovation & entrepreneuriat	42
6. Mutualisation & transformation	47
Conclusion	51

Liste des tableaux, graphiques et figures

Liste des tableaux

Tableau 1 - Evolution du nombre de fermes en activité entre 1980 et 2023 en Brabant wallon	12
Tableau 2 - Quatre groupes de producteurs fermiers (2020 et 2024)	14
Tableau 3 - Nombre de fermes BIO en 2023 et progression entre 2022 et 2023	15
Tableau 4 - Nombre de surfaces certifiées BIO en 2023	16

Liste des graphiques

Graphique 1 - Nombre d'exploitations et SAU entre 1980 et 2023 en Brabant wallon	11
Graphique 2 - Evolution de la surface moyenne des exploitations agricoles en Brabant wallon	11
Graphique 3 - Occupation des sols agricoles brabançons wallons en 2023	12
Graphique 4 - Répartition des surfaces cultivées par province en 2023	13
Graphique 5 - Evaluation de la SAU des vignes en BW entre 2013 et 2023	17

Liste des figures

Figure 1 - Méthodologie	8
Figure 2 - Prix de vente des biens immobiliers agricoles non bâtis selon la région agricole provinciale (2022)	16
Figure 3 - Chaîne de valeur de la terre à l'assiette	18
Figure 4 - Les dynamiques en Brabant wallon	20
Figure 5 - Les projets locaux en alimentation durable en Brabant wallon (2020 et 2023)	22
Figure 6 - Définition d'une vision	24
Figure 7 - Les valeurs du projets	25
Figure 8 - Arborescence stratégique de la finalité "Développement des filières"	30
Figure 9 - Arborescence stratégique de la finalité "Logistique et approvisionnement"	33
Figure 10 - Arborescence stratégique de la finalité "Ecosystème collaboratif"	37
Figure 11 - Arborescence stratégique de la finalité "Sensibilisation & stimulation"	40
Figure 12 - Arborescence stratégique de la finalité "Innovation et entrepreneuriat"	43
Figure 13 - Arborescence stratégique de la finalité "Mutualisation et transformation"	48

Table des abréviations

AAP	Appel à projets
BW	Brabant wallon
CIPF	Centre Indépendant de Promotion Fourragère
CLDR	Commission locale de développement rural
CPA	Conseil de politique alimentaire
CPAR	Centre provincial de l'agriculture et de la ruralité
EFT	Entreprise de formation par le travail
GAL	Groupe d'action locale
MAD	Maison de l'alimentation durable
SAU	Superficie agricole utile

Contextualisation

Dans un contexte où le Brabant wallon concentre une grande diversité d'acteurs, qu'ils relèvent de l'agriculture, de l'alimentation durable, de l'économie sociale ou encore de l'accompagnement économique, et où les terres agricoles occupent une place significative, les porteurs de la démarche **BW 2030** ont souhaité initier un projet fédérateur à l'échelle du territoire brabançon.

Ce projet prévoit de mettre en place un **projet alimentaire territorial** répondant à un double enjeu : renforcer la cohérence entre des dynamiques déjà existantes mais dispersées, et structurer un écosystème territorial capable de soutenir durablement la production, la transformation et la consommation locales de produits issus de l'agriculture et de l'élevage.

Ce premier chapitre présente le **cadre territorial** dans lequel s'ancre cette initiative : il expose les ambitions, les acteurs impliqués et la vision stratégique qui en fonde la pertinence.

BW 2030

La démarche BW 2030 rassemble quatre acteurs : la province du Brabant wallon, in BW, Invest BW et l'UCLouvain. Cette démarche a pour but de démultiplier la force de ces acteurs autour d'une stratégie commune afin de proposer des projets ambitieux pour le territoire moteur de l'économie wallonne.

Les objectifs de cette démarche sont les suivants :

- travailler ensemble, dans la durée, pour faciliter la vie de l'ensemble des acteurs du territoire et faire en sorte que le Brabant wallon reste, dans un contexte concurrentiel important et un monde en profonde mutation, un endroit privilégié pour investir ou lancer des nouveaux projets porteurs de sens et de développement pour la Province ;
- s'imposer comme un précurseur et un modèle, dont le succès doit rayonner sur le reste de la Wallonie, mais aussi sur la Belgique et l'Europe.

Une terre d'agriculture durable

Au sein de BW 2030, l'alimentation durable est une thématique majoritairement abordée à travers l'un des axes stratégiques intitulé « **BW Terre d'Agriculture Durable** ». En effet, compte tenu des spécificités du territoire, marqué par une importante superficie agricole, cet axe vise à promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement tout en encourageant des pratiques alimentaires durables. Les objectifs incluent :

- **promotion de l'agroécologie** : encourager des pratiques agricoles qui respectent les écosystèmes et favorisent la biodiversité ;

- **soutien aux circuits courts** : faciliter les liens directs entre producteurs locaux et consommateurs pour réduire l’empreinte carbone liée au transport des denrées alimentaires ;
- **développement de formations en agriculture durable** : proposer des programmes éducatifs pour former les agriculteurs aux méthodes durables et innovantes ;
- **mise en place de labels locaux** : créer des certifications pour valoriser les produits issus de l’agriculture durable du Brabant wallon ;
- **sensibilisation du grand public** : organiser des campagnes pour informer les citoyens sur les avantages de l’alimentation durable et les inciter à adopter des habitudes de consommation responsables.

Exemple de projets soutenus dans le cadre de la démarche BW 2030 :

Sur le champ, porté par in BW, a pour objectif d’améliorer la santé des citoyens, celle de la planète et de créer de l’emploi par la mise en place d’un écosystème et d’une communauté entrepreneuriale sur un lieu dédié à l’agro-alimentaire. Situé à Mont-Saint-Guibert, ce lieu vise la relocalisation alimentaire, la promotion de l’entrepreneuriat agricole et le développement de modes de consommation durables.

Les portes de la transition, portées par l’UCLouvain, ont pour objectif de faire face aux défis des transitions écologique, économique et sociale. Situées à la ferme de Lauzelle, elles proposent, entre autres, un laboratoire transdisciplinaire de la transition agricole et alimentaire permettant la conception de denrées alimentaires innovantes, nutritionnellement pertinentes et écoresponsables.

Vers un projet alimentaire en Brabant wallon

L’ambition de ce projet alimentaire territorial est de faire du Brabant wallon un véritable laboratoire de la relocalisation alimentaire durable. Dans le cadre de son mémorandum 2024-2029, la démarche BW 2030 sollicite à ce titre le soutien du Gouvernement wallon pour le développement d’un projet alimentaire à l’échelle provinciale.

Ce hub agricole innovant pourrait s’étendre sur l’ensemble du territoire brabançon, en passant, par exemple, par La Hulpe et d’autres sites stratégiques, en valorisant pleinement les infrastructures et terrains provinciaux disponibles.

Son animation économique devra s’articuler avec la poursuite des investissements stratégiques, afin d’accompagner les porteurs de projets et de consolider les activités déjà présentes.

Le présent rapport retrace les principales étapes qui jalonnent la mise en place de ce projet structurant pour le territoire.

Méthodologie

La mise en place de ce hub s'est construite en étroite collaboration avec un comité organisateur réunissant plusieurs acteurs représentatifs du territoire :

- la Direction d'administration de l'économie et du développement territorial du Brabant wallon représentée par Françoise Demeuse ;
- le CPAR représenté par Quentin Duchenne et Santo Vitello ;
- Cap innove / ID2Food représenté par Eric Legrand, Ludovic Peeters, et Benoit Lips ;
- Créa-job représenté par Charlie Dalimier et Eve Jumel ;
- le GAL Culturalité représenté par Quentin Triest et Aude Piron ;
- Sur le Champ (in BW) représenté par Thibaut Louppe ;
- BDO en tant qu'animateur de la démarche BW 2030 représenté par Michaël Van Cutsem et Emilie Paulis.

La méthodologie de construction de ce hub s'est construite en trois temps :

1. l'élaboration du diagnostic territorial ;
2. la définition d'une vision partagée ;
3. la construction d'un plan d'actions.

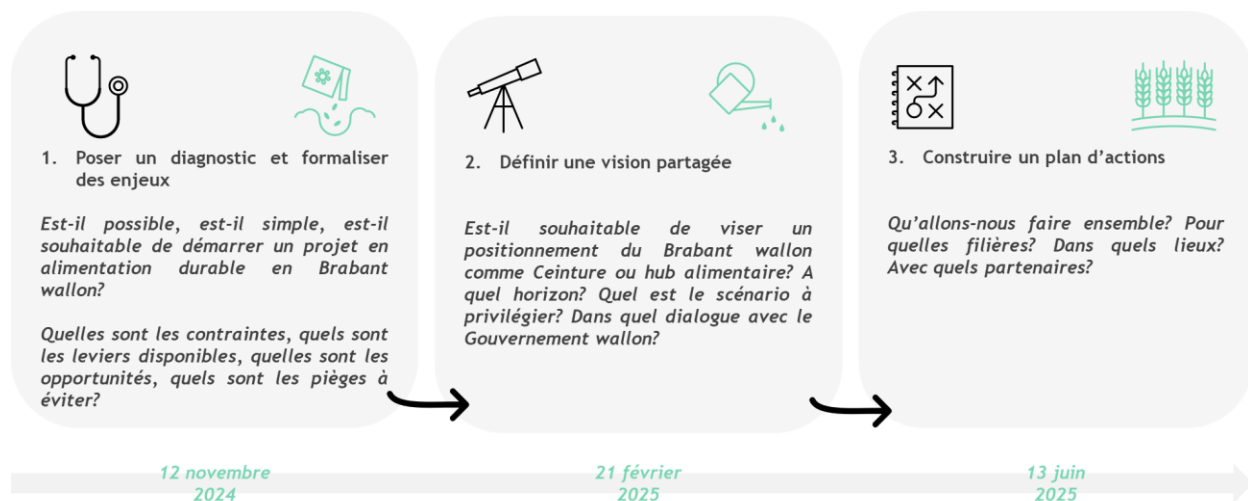


Figure 1 - Méthodologie

Le 12 novembre 2024, Créa-Job, acteur de l'accompagnement économique, a organisé les Epi Talks. Cet événement, accessible sur inscription, a réuni près d'une centaine d'acteurs engagés

dans l'alimentation durable et la transition alimentaire, parmi lesquels des entrepreneurs et divers représentants du territoire. Dans ce cadre, BW 2030 s'est associé à la démarche afin d'amorcer un diagnostic territorial des maillons forts et faibles de la chaîne de valeur agricole, au sens large, en Brabant wallon. À cette occasion, le CPAR a présenté une première analyse synthétique du territoire, qui servira de base au diagnostic repris dans le présent rapport.

Le 21 février 2025, un atelier restreint sur invitation a permis de réunir une vingtaine d'acteurs clés pour définir ensemble une vision commune du hub alimentaire à créer. À partir du diagnostic présenté, les participants ont co-construit les valeurs fondatrices et les finalités du projet.

Enfin, le 13 juin 2025, un événement fédérateur a rassemblé une cinquantaine d'acteurs issus du Brabant wallon, mais aussi d'autres provinces et de la Région wallonne, pour travailler collectivement sur les actions concrètes à déployer pour chacune des finalités définies en février.

À ce stade, le projet reste à préciser, notamment en ce qui concerne sa gouvernance, son pilotage opérationnel, ainsi que les ressources humaines et financières nécessaires à sa mise en œuvre. Le besoin d'un acteur fédérateur assurant l'animation territoriale est par ailleurs ressorti comme primordial lors des différents moments d'échange.

Ces trois temps forts ont permis de poser les fondations du présent rapport, qui formalise :

- un diagnostic territorial synthétique ;
- une vision partagée du projet de hub alimentaire ;
- et une première version d'un plan d'actions à mettre en œuvre.

Diagnostic

Afin de présenter le diagnostic du territoire, il convient de présenter celui-ci à travers trois composantes :

1. le territoire : la production agricole en Brabant wallon ;
2. les acteurs : les principaux acteurs de la chaîne de valeur alimentaire ;
3. les dynamiques : les principaux projets et dynamiques à l'œuvre sur le territoire.

1. Territoire

Lors de l'événement Epi Talks du 12 novembre 2024, Quentin Duchenne (CPAR) a présenté un état des lieux de la production agricole en Brabant wallon, principalement basé sur les données de l'année 2023.

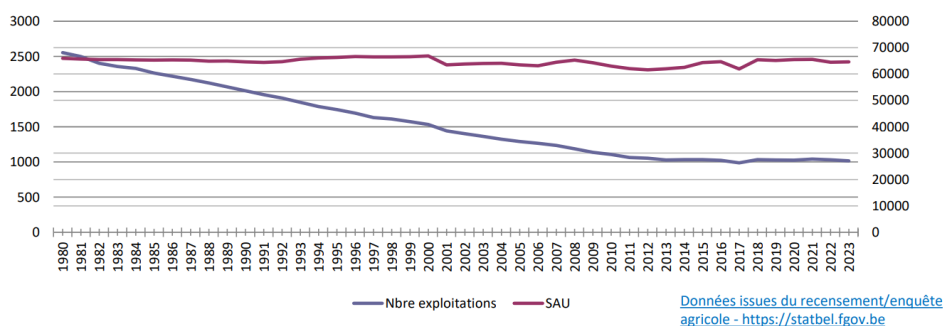
La présente section s'appuie en grande partie sur cette intervention pour dresser un aperçu synthétique des caractéristiques agricoles du territoire.

1.1 Les sols en Brabant wallon

L'agriculture en Brabant wallon se caractérise par la qualité exceptionnelle de ses sols sablo-limoneux, particulièrement fertiles et propices aux grandes cultures telles que les betteraves sucrières, les pommes de terre, les légumes et les céréales. Ce potentiel agronomique place le territoire parmi les zones agricoles les plus productives de Wallonie. Combinée à une situation géographique stratégique, cette richesse naturelle confère au Brabant wallon un rôle clé dans le développement de filières locales diversifiées et dans la consolidation de productions durables. Elle constitue ainsi un socle solide pour renforcer l'autonomie alimentaire du territoire et stimuler l'innovation au sein du secteur agricole

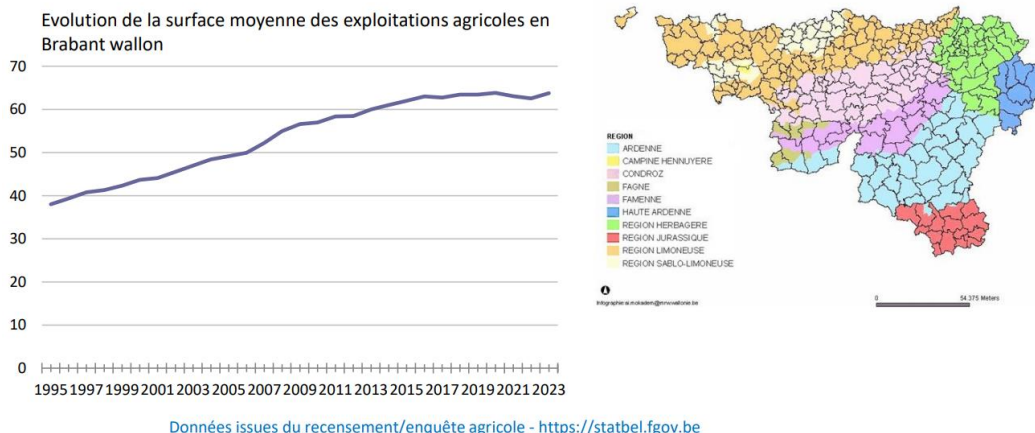
1.2 Les exploitations agricoles en Brabant wallon

En 2023, 1014 **exploitations agricoles** étaient recensées, soit environ 8% des agriculteurs wallons. Ces exploitations couvrent une superficie agricole utile (SAU) de 64 622 hectares, représentant 60 % de la surface totale de la province, soit la proportion la plus élevée de Wallonie.



Graphique 1 - Nombre d'exploitations et SAU entre 1980 et 2023 en Brabant wallon

La **surface moyenne** par ferme est de 64 ha, supérieure à la moyenne régionale (59 ha), confirmant une tendance à l'agrandissement progressif des exploitations, bien que leur nombre soit en déclin constant depuis 1980. Les grandes cultures représentent 882 exploitations qui cultivent des céréales en BW (2023), soit 97% des fermes du BW.



Graphique 2 - Evolution de la surface moyenne des exploitations agricoles en Brabant wallon

1.3 Le nombre d'agriculteurs

Comme partout en Région wallonne, le nombre de fermes en Brabant wallon est en déclin constant. Cette diminution s'accompagne d'un vieillissement préoccupant de la population agricole, ainsi que d'un manque criant de repreneurs, en particulier hors cadre familial. Par ailleurs, le coût élevé du foncier dans la région constitue un frein majeur à la reprise d'exploitations, notamment pour les jeunes agriculteurs.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution de ces chiffres entre 1980 et 2023. Nous pouvons y observer une chute significative du nombre d'exploitations agricoles, passant de 2 554 fermes

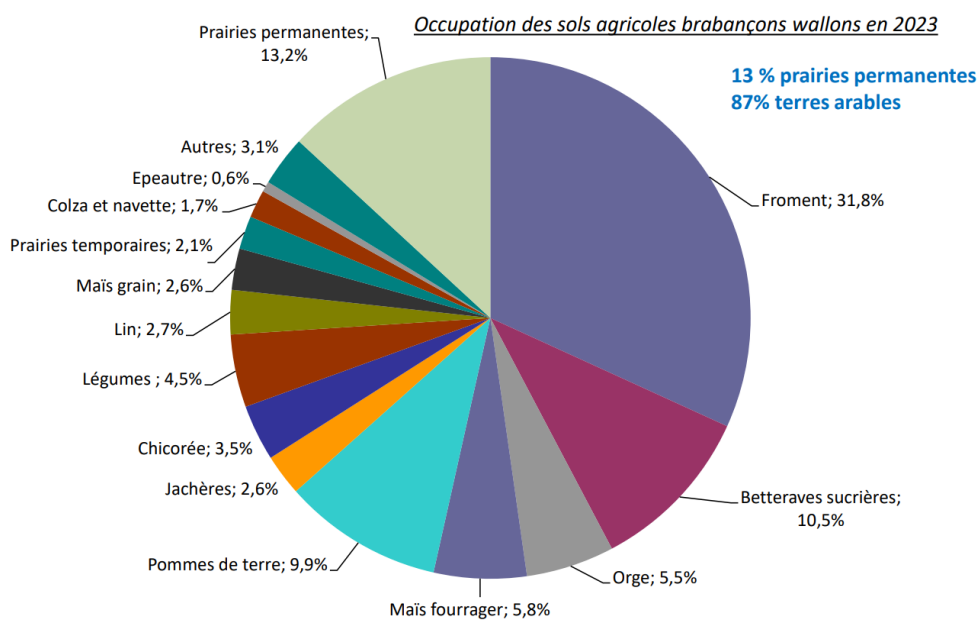
en 1980 à 1 014 en 2023. Les exploitations bovines, et plus particulièrement celles dédiées à la production laitière, sont parmi les plus touchées par cette diminution.

	1980	1990	2000	2010	2020	2023
Nombre de fermes en activité	2554	2011	1532	1106	1026	1014
Superficie agricole utilisée (ha SAU)	65 926	64 586	66 849	62 972	65 482	64 622
Surface moyenne d'une ferme	23 ha	32 ha	44 ha	57 ha	64 ha	64 ha
Nombre de fermes avec bovins	1 894	1 313	815	508	351	315
Proportion des fermes avec bovins	74%	65%	53%	46%	34%	31%
Nombre de bovins	79 297	79 284	68 625	55 755	44 588	40 842
Nombre de porcs	56 433	32 537	28 329	26 894	23 647	22 859
Nombre de vaches laitières	22 873	18 678	11 233	8 115	7 116	6 670
Nombre de fermes avec vaches laitières	1 350	716	379	215	156	143
Surface Prairies permanentes (ha)	12 913	8 708	10 516	9 775	8 561	8 499
Nombre de fermes avec des porcs	1076	359	107	49	35	33

* Ces données sont issues du recensement agricole (enquête agricole) - <https://statbel.fgov.be>

Tableau 1 - Evolution du nombre de fermes en activité entre 1980 et 2023 en Brabant wallon

1.4 L'occupation des sols agricoles brabançons



Graphique 3 - Occupation des sols agricoles brabançons wallons en 2023

Comme l'illustre le graphique, le paysage agricole du Brabant wallon est largement dominé par les grandes cultures. Le froment (31,8 %), les betteraves sucrières (10,5 %), les pommes de terre (9,9 %) et l'orge (5,5 %) figurent parmi les cultures les plus répandues. Les terres arables représentent ainsi 87 % de la surface agricole utile, tandis que les prairies permanentes n'en

constituent que 13 %, ce qui témoigne d'une orientation structurelle moins centrée sur l'élevage.

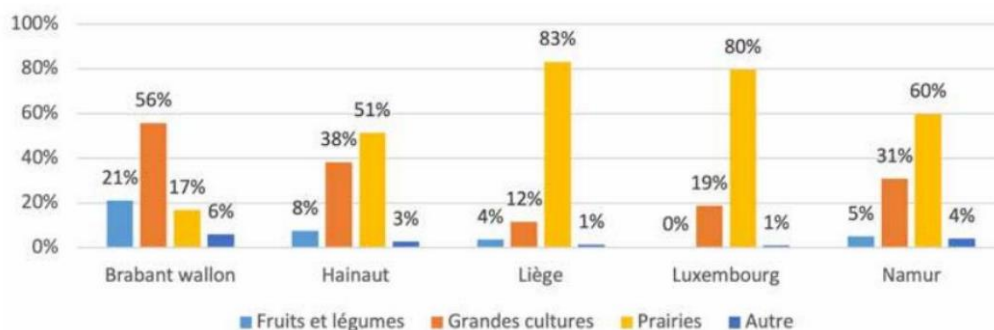
Cela étant, l'élevage demeure présent sur le territoire : en 2023, le Brabant wallon comptait 40 842 bovins répartis dans 315 exploitations, ainsi que 22 859 porcs dans 33 exploitations. Toutefois, le nombre de fermes d'élevage est en forte diminution, notamment celles détenant des vaches laitières, aujourd'hui réduites à moins de 7 000 têtes, confirmant une tendance au recul progressif de cette activité.

L'agriculture en Brabant wallon peut être qualifiée de plurielle car elle comprend une série d'agricultures telles que :

- les grandes cultures (céréales, betteraves sucrières, lin, colza, pommes de terres, légumes, ...) ;
- l'apiculture ;
- la fruiticulture ;
- le maraîchage ;
- les cultures énergétiques (miscanthus, chanvre, silphie,) ;
- les filières de niches (safran, thé, escargots, sapins, ...) ;
- l'élevage (bovins, ovins, caprins, porcins, viande, lait) et culture fourragère ;
- le petit élevage (poules pondeuses, poulets, lapins, ...) ;
- la viticulture ;
- les céréales panifiables, brassicoles et oléagineux.

1.5 La production en Brabant wallon au regard des autres provinces

Figure 4: répartition des surfaces cultivées par province en 2023
(autre : semences et plants, parcours extérieurs, jachères, cultures non alimentaires)



Graphique 4 - Répartition des surfaces cultivées par province en 2023

Ce graphique met en lumière la répartition des surfaces agricoles par province en 2023, révélant les particularités de chaque territoire. Le Brabant wallon se distingue par une forte orientation vers les grandes cultures, qui occupent 56 % de sa surface agricole utile. Si cette proportion est

élevée, elle reste inférieure à celles observées dans les provinces de Liège (83 %) et du Luxembourg (80 %).

Autre spécificité notable : la part des fruits et légumes atteint 21 %, un taux nettement supérieur à celui des autres provinces wallonnes, ce qui reflète un maraîchage particulièrement développé sur le territoire. À l'inverse, les prairies ne représentent que 17 % des surfaces, contre 60 % à Namur ou 83 % à Liège, traduisant une place plus restreinte accordée à l'élevage.

Ainsi, l'agriculture du Brabant wallon se caractérise par une spécialisation marquée dans les cultures céréalières et légumières, avec une moindre dépendance à l'élevage, mais une ouverture significative à la diversification végétale.

1.6 L'évolution des producteurs fermiers en Brabant wallon

Cette section s'appuie sur les données de l'enquête menée par l'AFSCA en date du 1er octobre 2024, portant sur la diversification des exploitations agricoles en Brabant wallon.

L'AFSCA ne fait pas de distinction entre les producteurs primaires qui vendent leur production à l'industrie et ceux qui la commercialisent directement aux consommateurs (vente à la ferme). Tous les producteurs primaires sont donc considérés comme des vendeurs à la ferme potentiels, même si cette activité n'est pas effective. Par conséquent, il est possible de déterminer le nombre total de producteurs primaires professionnels, mais pas celui des exploitations pratiquant effectivement la vente directe.

Par ailleurs, lorsque les opérateurs transforment ou traitent leurs produits avant de les vendre, ils doivent le notifier à l'AFSCA. Ils acquièrent alors le statut de "producteurs fermiers", en plus de celui de vendeur à la ferme. Un producteur fermier est, par exemple, un opérateur :

- qui transforme du lait cru en produits laitiers ;
- qui abat les volailles qu'il élève et qui les vend sur le marché local ;
- qui, dans la boucherie à la ferme, transforme la viande de ses propres bovins ;
- qui fait de la confiture ou de la compote avec les fruits qu'il a cultivés...

L'AFSCA distingue donc quatre groupes spécifiques de producteurs fermiers :

Brabant wallon	01/09/2020	01/10/2024
Producteurs de produits laitiers fermiers	33	24/652 (Belgique)
Producteurs fermiers de volailles ou de lapins	0	1/8 (Belgique)
Bouchers à la ferme	6	6/241 (Belgique)
Détaillants et producteurs fermiers de produits végétaux	70	63/1065 (Belgique)
TOTAL producteurs fermiers	106 /2056 (Belgique)	91/1999 (Belgique)

Tableau 2 - Quatre groupes de producteurs fermiers (2020 et 2024)

Entre 2020 et 2024, le nombre de producteurs fermiers en Brabant wallon est passé de 106 à 91, traduisant une baisse significative, malgré l'intérêt croissant pour les circuits courts. Cette diminution touche particulièrement les producteurs laitiers, dont le nombre est passé de 33 à 24 sur la même période. Cette diminution est aussi liée à une réduction importante des activités d'élevage en Brabant wallon durant ces dernières années et plus particulièrement des élevages laitiers.

À l'inverse, certaines catégories restent stables ou connaissent de légères évolutions : le nombre de bouchers à la ferme demeure constant (6 exploitations), tandis que les producteurs de végétaux transformés passent de 70 à 63. On note également l'apparition d'un premier producteur de volailles fermières en 2024, là où aucun n'était recensé auparavant.

Cette tendance met en lumière les difficultés structurelles du secteur : foncier onéreux, faible renouvellement des exploitants et exigences liées à la transformation. Pourtant, ces activités sont cruciales pour renforcer l'autonomie alimentaire locale et valoriser les productions agricoles du territoire.

1.7 Le BIO en Brabant wallon

En Brabant wallon, l'agriculture biologique poursuit sa progression : 15 % des exploitations sont totalement ou partiellement engagées dans une démarche bio ou en conversion. Toutefois, cela ne représente encore que 5,4 % de la surface agricole utile (SAU). En 2019, le territoire comptait 124 fermes bio, couvrant environ 2 766 hectares.

Parallèlement, les circuits courts continuent de se développer, favorisant une consommation locale, une reconnexion au territoire et la transformation à la ferme (produits laitiers, viande, confitures, etc.). Néanmoins, selon les données de l'AFSCA, leur part dans l'ensemble de l'activité agricole reste encore relativement marginale.

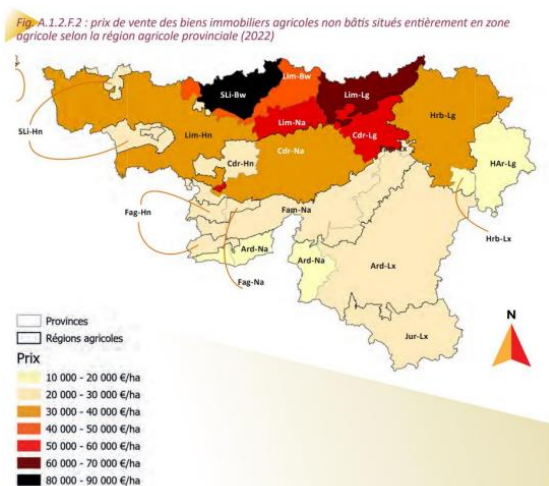
PROVINCE	NOMBRE DE FERMES BIO	PROGRESSION ENTRE 2022-2023
Luxembourg	591	-8
Liège	541	-4
Namur	441	+5
Hainaut	292	-6
Brabant wallon	149	+3
Total Wallonie	2014	-10 fermes

Tableau 3 - Nombre de fermes BIO en 2023 et progression entre 2022 et 2023

PROVINCE	SURFACES CERTIFIÉES BIO	SURFACES EN CONVERSION BIO	SURFACE TOTALE (BIO ET EN CONVERSION)	% DES TERRES EN CONVERSION / TOTAL BIO	PROGRESSION DES SURFACES BIO 2022-2023	SURFACE BIO MOYENNE DES FERMES
Luxembourg	35 697	2 017	37 714	6%	-2,5%	63,8
Liège	22 957	1 676	24 633	7%	-1,1%	45,5
Namur	16 168	1 647	17 815	10%	+2,2%	40,4
Hainaut	8 106	633	8 739	8%	-3,6%	29,9
Brabant wallon	3 169	304	3 474	10%	+1,1%	23,3
Total Wallonie	86 098	6 277	92 375	7%	-1,2%	45,9

Tableau 4 - Nombre de surfaces certifiées BIO en 2023

1.8 Le foncier agricole en BW



Source : SPW, Observatoire du Foncier agricole wallon, rapport 2023

Figure 2 - Prix de vente des biens immobiliers agricoles non bâtis selon la région agricole provinciale (2022)

Le prix du foncier en Brabant wallon figure parmi les plus élevés de Wallonie, ce qui constitue un frein majeur à la reprise des exploitations agricoles. La valeur des terres et des infrastructures agricoles y est particulièrement élevée, rendant l'installation quasi inaccessible pour des porteurs de projet n'étant pas issus du milieu familial agricole.

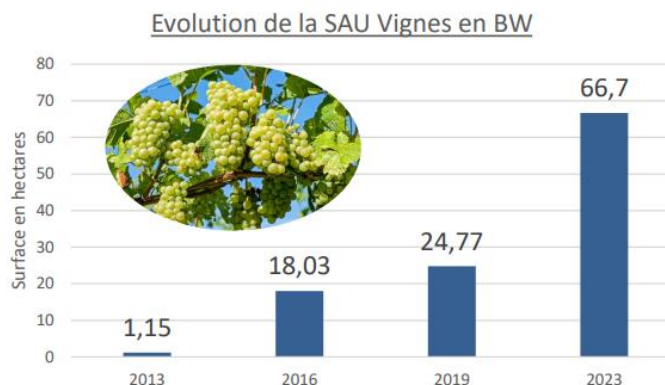
En 2022, le prix moyen de l'hectare en Brabant wallon s'élevait à 56 691 €, avec des variations pouvant atteindre entre 50 000 € et 90 000 € selon les zones. Cette situation contribue largement à expliquer le faible taux de reprise des fermes, malgré les besoins croissants en production alimentaire locale.

1.9 L'émergence de nouvelles filières

Depuis plusieurs années, de nouvelles filières agricoles émergent en Brabant wallon, témoignant de la diversification progressive du paysage agricole local. Parmi ces filières figurent notamment :

- **les cultures énergétiques :**
 - le miscanthus, utilisé pour la biomasse, connaît un développement significatif : entre 2016 et 2023, sa superficie agricole utile (SAU) a augmenté de 303 %, atteignant 52 ha ;
 - le chanvre, encore marginal, couvrait 5 ha en 2023 ;

- la silphie est en phase de développement, notamment pour un usage en biomasse et en fourrage. Elle fait l'objet de recherches spécifiques, notamment par le Centre Indépendant de Promotion Fourragère (CIPF).
- **la viticulture** : la viticulture se développe également de manière notable : en dix ans, la SAU dédiée à la vigne a été multipliée par 58, passant de 1,15 ha en 2013 à 66,7 ha en 2023 (voir graphique 5).



Graphique 5 - Evolution de la SAU des vignes en BW entre 2013 et 2023

- **le maraîchage** : le maraîchage progresse également. Le Brabant wallon compte plus de 50 maraîchers, cultivant principalement des fraises, asperges et tomates. Concernant les fraises, 22 producteurs ont déclaré des parcelles dans leur Déclaration de Superficies (DS) 2023, mais ils seraient environ 35 à en produire réellement ;
- **l'élevage** : l'élevage se diversifie lui aussi, avec des pratiques innovantes telles que les poulaillers mobiles ou l'élevage en prairie de porcs de races spécifiques comme le DUROC ou le Mangalitsa.

1.10 Conclusions

Le secteur agricole en Brabant wallon présente un visage contrasté : riche de ses nombreux atouts, il est néanmoins confronté à des défis structurels de taille. La qualité exceptionnelle des sols sablo-limoneux constitue un socle favorable à une production diversifiée et performante, notamment dans les grandes cultures, qui occupent plus de la moitié de la SAU, ainsi que dans le maraîchage, en croissance continue.

Parallèlement, le territoire voit émerger de nouvelles dynamiques : le développement de filières alternatives telles que la viticulture ou les cultures énergétiques, l'essor de l'agriculture

biologique (présente dans 15 % des exploitations), ou encore la montée en puissance des circuits courts et de la vente directe témoignent d'une volonté de transition et d'ancrage territorial.

Cependant, cette dynamique ne saurait faire oublier les fragilités : la diminution continue du nombre de producteurs ou les difficultés de transmission liées au coût du foncier représentent des obstacles à surmonter.

Pour garantir la pérennité et la résilience de l'agriculture brabançonne, il est essentiel de poursuivre les efforts en matière de structuration des filières, de soutien à l'installation, d'innovation, et de valorisation des productions locales. C'est à cette condition que l'agriculture du Brabant wallon pourra pleinement jouer son rôle dans une alimentation durable, territorialisée et économiquement viable.

2. Acteurs - la chaîne de valeur

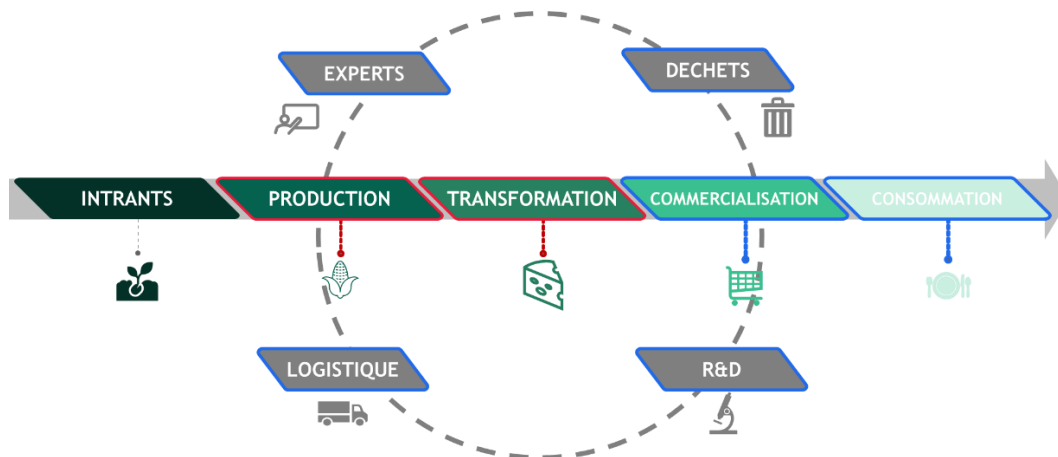


Figure 3 - Chaîne de valeur de la terre à l'assiette

Au sein de la chaîne de valeur alimentaire, une diversité d'acteurs est active en Brabant wallon, chacun jouant un rôle spécifique dans les différentes étapes de l'agro-alimentaire, de la production à la consommation.

- **intrants et production** : comme évoqué précédemment, le maillon de la production est en fragilisation constante depuis plusieurs années. Le nombre de fermes en activité ne cesse de diminuer, avec une moyenne d'âge des agriculteurs en hausse et un manque de repreneurs. Malgré cela, certains acteurs restent solides et dynamiques, à l'image de En direct de mon élevage ou La Vache Bleue. Dans la filière céréalière, des initiatives telles que la coopérative Cultivaé ou la Ferme de l'Espinette (moulin et ferme bio) deviennent des références incontournables en matière de circuits courts et d'agriculture durable ;
- **transformation** : la transformation constitue actuellement le maillon le plus faible de la chaîne alimentaire en Brabant wallon. Les infrastructures sont rares. Pourtant, le

potentiel entrepreneurial est bien réel. Des projets comme Sur le Champ tentent de combler ce manque, en proposant des solutions de transformation locale et collaborative pour les producteurs ;

- **commercialisation** : ce maillon est plus robuste, notamment grâce à la montée en puissance de la vente directe à la ferme, des marchés locaux et des magasins spécialisés. La présence de certaines chaînes spécialisées renforce cette tendance. En revanche, les points de vente uniques ou indépendants rencontrent davantage de difficultés de viabilité économique. La logistique, quant à elle, est perçue comme un maillon fort, avec des structures et des acteurs bien implantés ;
- **consommation** : le Brabant wallon bénéficie d'une demande locale captive et relativement aisée, ce qui soutient la consommation de produits locaux, bio ou artisanaux. Cette sensibilité croissante à la provenance et à la qualité des produits crée une opportunité pour les filières courtes et locales.

Le Brabant wallon peut également compter sur un écosystème d'acteurs diversifiés et complémentaires qui soutiennent l'ensemble de cette chaîne :

1. **experts** : des structures comme le CPAR (Centre Provincial de l'Agriculture et de la Ruralité) et l'UCLouvain jouent un rôle d'expertise reconnu. En parallèle, des structures d'accompagnement comme Créa-Job, Crédal et CAP Innove soutiennent les porteurs de projet à travers un encadrement structuré, adapté aux besoins spécifiques des entrepreneurs agricoles et alimentaires ;
2. **logistique** : différents acteurs logistiques existent en Brabant wallon et proposent des solutions aux producteurs ;
3. **recherche & développement** : le BW, fort de son université, l'UCLouvain, est aussi un territoire dynamique en matière de recherche, porté par des projets comme Agro Louvain ou Les Portes de la Transition, qui favorisent l'innovation, la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires locaux ;
4. **gestion des déchets** : enfin, la valorisation des déchets agricoles et alimentaires progresse, avec des acteurs majeurs tels que Bio Energy, soutenus par des structures territoriales comme in BW, qui œuvrent à une gestion circulaire des ressources.

2.1 Conclusions

En conclusion, la chaîne de valeur agricole en Brabant wallon mobilise une diversité d'acteurs tout au long du cycle, de la production à la consommation. Toutefois, le maillon de la transformation y demeure particulièrement fragile. Le territoire souffre d'un manque

d'infrastructures adaptées, limitant les possibilités de valorisation locale des productions et freinant le développement de filières intégrées.

3. Dynamiques

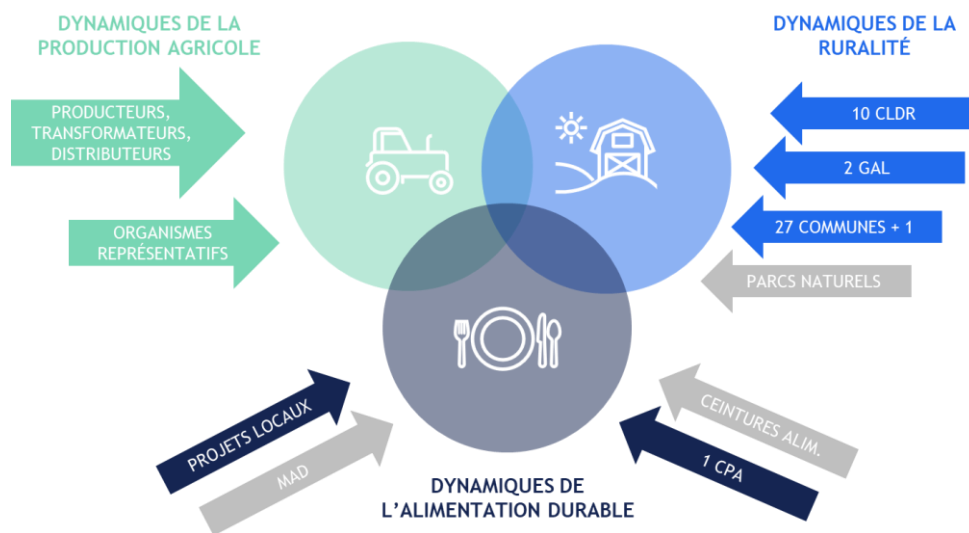


Figure 4 - Les dynamiques en Brabant wallon

Le Brabant wallon se distingue par la vitalité de ses dynamiques agricoles et rurales. Comme présenté dans le chapitre consacré à la production agricole, le territoire bénéficie d'une activité agricole encore bien ancrée, en témoigne notamment l'existence d'une chambre provinciale de l'agriculture. Ainsi que deux comices agricoles très actifs, celui de Jodoigne et celui de Nivelles/Genappe. Ces deux comices organisent les deux grandes foires agricoles du Brabant wallon, le Marché de l'Ascension à Jodoigne et la foire agricole du lundi de Pentecôte à Nivelles.

Parallèlement, les dynamiques rurales sont également bien présentes, avec 10 Commissions Locales de Développement Rural (CLDR) et 2 Groupes d'Action Locale (GAL) actifs.

Enfin, les enjeux liés à l'alimentation durable sont également pris en compte à travers des initiatives locales, parmi lesquelles un Conseil de Politique Alimentaire (CPA) et plusieurs projets portés par des acteurs engagés.

3.1 Dynamiques de la ruralité

Parmi les dynamiques territoriales à l'œuvre en Brabant wallon, plusieurs sont spécifiquement orientées vers le développement rural. Les principales sont les suivantes :

- **10 Commissions Locales de Développement Rural¹ (CLDR)** : Ces organes consultatifs et participatifs accompagnent les communes dans la mise en œuvre de leur programme communal de développement rural. Les CLDR sont actives à Rebecq, Ittre, Villers-la-Ville, Court-Saint-Étienne, Chastre, Perwez, Incourt, Grez-Doiceau, Beauvechain et Hélécine ;
- **2 Groupes d'Action Locale² (GAL)** : Le territoire compte le GAL Culturalité et le GAL des 4 Bras (partagé avec la province du Hainaut). Ces structures intercommunales agissent comme facilitateurs pour le développement de projets autour de thématiques telles que l'économie rurale, la mobilité ou encore la transition énergétique.

À côté de ces initiatives structurantes, d'autres démarches liées à la ruralité existent également à des échelles territoriales plus restreintes, portées par des acteurs locaux.

3.2 Dynamiques de l'alimentation durable

Le territoire du Brabant wallon bénéficie d'initiatives structurantes en matière d'alimentation durable. Parmi celles-ci, nous retrouvons un Conseil de Politique Alimentaire (CPA), porté par le GAL Culturalité. Ce CPA rassemble les acteurs de son territoire autour des enjeux alimentaires, dans une perspective de transition vers un système plus durable, local et résilient.

En complément, plusieurs projets locaux ont vu le jour au cours des dernières années. Dans le cadre des Appels à projets Relocalisation de l'alimentation (2020 et 2023), plusieurs initiatives ont été soutenues en Brabant wallon :

¹ Les CLDR sont des organes consultatifs et représentatifs des citoyens, avec pour interlocuteurs privilégiés les autorités communales. Elles s'organisent comme des partenariats entre les autorités locales et régionales visant à répondre aux attentes des citoyens dans une approche collaborative. Certaines de ces CLDR peuvent présenter des projets actifs liés à la thématique de l'alimentation durable.

² Les GAL sont des outils financés par le programme européen LEADER. Ils ont pour but de mettre en œuvre une stratégie de développement local via un partenariat public-privé. Ils jouent un rôle de facilitateurs et tissent des liens entre plusieurs communes pour mener à bien des projets. Le positionnement des GAL sur les thèmes de l'alimentation durable est avéré.

P R O J E T S L O C A U X	AAP Relocalisation 2020 Région Wallonne	Projet Filières	Nourrir Autrement (Regenacterre/Gal Culturalité)
		Projet « Commercialisation logistique »	Made in BW (Province du Brabant wallon / Cap Innove)
		Projet intégré et / ou dimension sociale	Conserverie inclusive du SAJA de l'ASBL Emeraude de Baulers (Bocaux de Warichet)
	46 projets soutenus, dont 3 en BW		
	AAP Relocalisation 2023 Région Wallonne	Soutien aux infrastructures	Relocalisation des filières de transformation (Land, Farm & Men)
		Infrastructures à petite échelle	<ul style="list-style-type: none"> • WellCoop (Allard) • TransformAé (TransformAé) • Ecosystème « Sur le Champ » (in BW) • Projet construction bâtiment agricole de stockage (C'Tout bon)
	57 projets soutenus, dont 5 en BW		

Figure 5 - Les projets locaux en alimentation durable en Brabant wallon (2020 et 2023)

En 2020, 3 projets ont été soutenus et en 2023, 5 projets ont reçu un soutien.

Malgré ces dynamiques, le territoire ne dispose à ce jour ni d'une Maison de l'Alimentation Durable³ (MAD), ni d'une ceinture alimentaire⁴ structurée, éléments pourtant présents dans d'autres provinces wallonnes. Ces absences laissent entrevoir des opportunités de structuration et de fédération des initiatives existantes.

3.3 Autres dynamiques en Brabant wallon

Au-delà des initiatives précédemment évoquées, le Brabant wallon bénéficie, ou a bénéficié, d'autres dynamiques qui contribuent, ou ont contribué, à structurer et animer le territoire en matière d'alimentation durable et d'agriculture :

- **BW 2030** : déjà présenté en introduction du rapport, ce programme stratégique réunit quatre acteurs clés du Brabant wallon - la Province, in BW, Invest BW et l'UCLouvain - autour d'une vision partagée pour le développement du territoire. Cette démarche vise à faire émerger des projets ambitieux et structurants dans une logique de transition et de résilience ;
- **Epi Talks** : événement qui réunit des entrepreneurs, porteurs de projets, accompagnateurs économiques et institutions publiques autour des enjeux de

³ Les MAD ont émergé lors des appels à projets Relocalisation 2020-2023. Aucun cadre officiel ne régit leurs activités mais certaines d'entre elles définissent leurs missions comme favoriser l'accessibilité de l'alimentation durable, accompagner l'émancipation des publics, créer des partenariats locaux, développer un ancrage territorial local, valoriser les producteurs locaux, former des professionnels à l'alimentation durable, devenir un centre de ressources et soutenir et essaimer.

⁴ Les ceintures et réseaux alimentaires présentent plusieurs missions : animation territoriale, structuration et animation des filières alimentaires, sensibilisation, information et orientation aux entrepreneurs et capitalisation des expériences et expertises. Ces acteurs sont reconnus de manière structurante par Wallonie Entreprendre.

l'alimentation durable. Cet espace d'échange permet de croiser les expériences et de faire émerger des pistes d'action concrètes à l'échelle locale ;

- **Empreinte BW** : plateforme multi-acteurs ayant rassemblé, pendant plusieurs années, les structures actives dans l'installation agricole. Elle illustre l'historique de mobilisation collective autour de la question agricole et alimentaire en Brabant wallon.

3.4 Conclusions

Le Brabant wallon regorge d'initiatives, tant dans le domaine de la ruralité que dans celui de l'alimentation durable. Ces projets locaux témoignent de l'engagement des acteurs à soutenir le secteur agricole.

Toutefois, le territoire ne dispose pas encore d'un acteur structurant et fédérateur capable de coordonner et de donner de la cohérence à l'ensemble de ces dynamiques. Ce diagnostic met en évidence qu'un projet alimentaire territorial pourrait combler ce manque, en capitalisant sur les expertises existantes et en renforçant la mise en réseau des actions déjà engagées.

Vision

Ce deuxième chapitre, consacré à la vision du projet, s'appuie sur les travaux réalisés lors de l'atelier du 21 février 2025, qui a réuni une vingtaine d'acteurs du territoire.

L'objectif de cette rencontre était de poser les fondations communes du futur hub alimentaire en Brabant wallon. La construction d'une vision s'articule autour de quatre composantes essentielles :

- des valeurs partagées,
- des finalités collectives,
- un engagement commun,
- et un projet emblématique fédérateur.

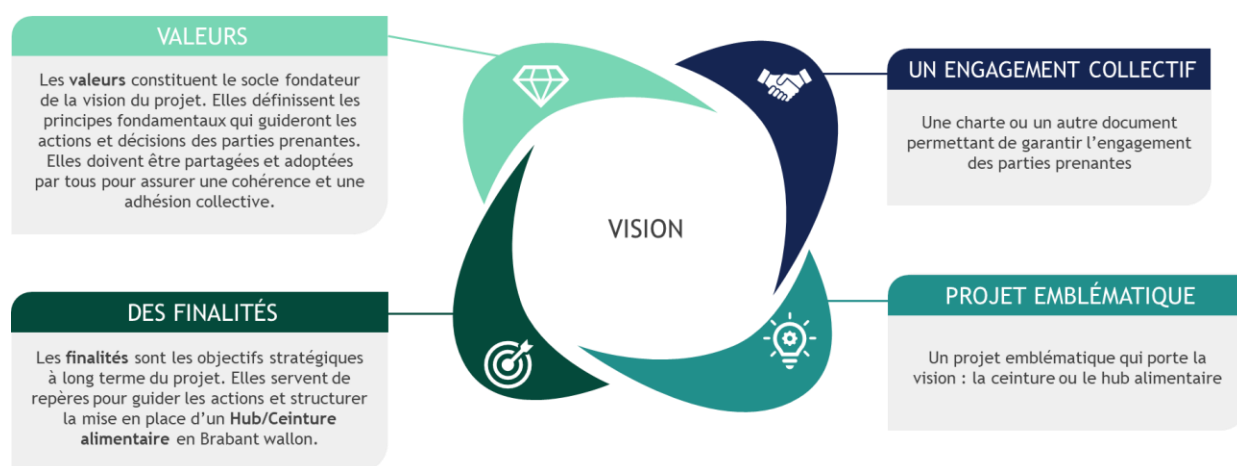


Figure 6 - Définition d'une vision

L'atelier collectif du 21 février avait pour objectif de définir les valeurs fondatrices et les finalités du futur hub alimentaire. Le hub emblématique constitue le projet emblématique de cette vision, destiné à incarner concrètement les valeurs et finalités partagées. Quant à l'engagement collectif, il pourra être formalisé ultérieurement, une fois la gouvernance du projet territorial clarifiée.

Pour poser un cadre commun de réflexion, la séance a débuté par la présentation d'un diagnostic territorial synthétique, offrant à l'ensemble des participants une vision partagée du contexte et des enjeux.

Cette introduction a ensuite ouvert la voie à des échanges collectifs, qui ont permis d'identifier et de formuler, de manière concertée, les valeurs et les finalités structurant le projet.

Les valeurs

L'atelier collectif consacré aux valeurs a débuté par un temps de réflexion individuelle, au cours duquel chaque participant était invité à identifier deux valeurs prioritaires. Ces valeurs devaient, selon eux, guider un réseau de soutien à la production et à l'alimentation durable dans le contexte spécifique du Brabant wallon.

Une fois l'ensemble des contributions individuelles recueillies, un travail collectif de priorisation a permis de faire émerger six valeurs communes, considérées comme fondamentales pour structurer la dynamique du futur hub.

Les six valeurs retenues sont les suivantes :

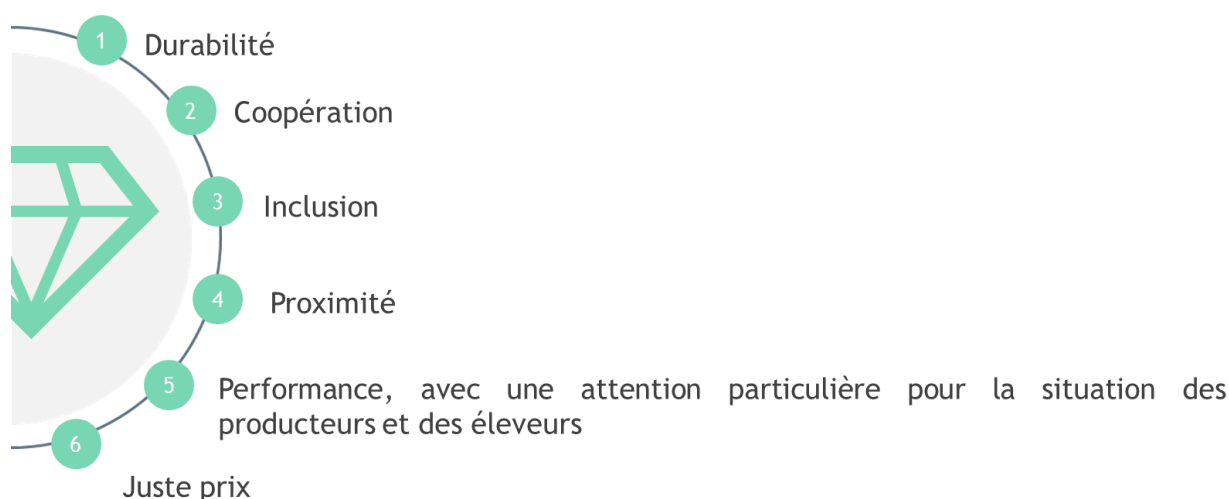


Figure 7 - Les valeurs du projets

Ces valeurs se définissent comme tel :

- **Durabilité** : la durabilité vise à développer un système agricole et alimentaire respectueux de l'environnement, des ressources naturelles et des équilibres sociaux. Elle implique la préservation des sols fertiles, la réduction des impacts environnementaux et la valorisation des pratiques agricoles et alimentaires favorisant la résilience du territoire à long terme ;
- **Coopération** : la coopération repose sur la mise en réseau des acteurs du territoire (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, accompagnateurs et institutions) afin de renforcer les synergies, d'échanger les savoir-faire et de co-construire des solutions collectives au service d'un écosystème agricole et alimentaire plus solide ;
- **Inclusion** : l'inclusion traduit la volonté d'intégrer l'ensemble des acteurs du territoire, quels que soient leur taille, leur secteur ou leur niveau d'expérience. Elle encourage la participation active de tous, y compris des jeunes, des porteurs de projets émergents

ou encore des initiatives locales, pour construire une dynamique commune qui reflète la diversité des réalités agricoles et sociales du Brabant wallon ;

- **Proximité** : la proximité vise à renforcer les liens directs entre les acteurs du territoire (producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs) afin de relocaliser l'alimentation, réduire les distances, et favoriser la confiance et la coopération locale. Elle traduit à la fois un ancrage territorial fort et une volonté de cohérence entre les initiatives au service d'un système alimentaire plus résilient ;
- **Performance** : la performance ne se limite pas à l'efficacité économique : elle inclut également la viabilité sociale et environnementale des exploitations. Elle consiste à soutenir les producteurs et les éleveurs dans le maintien et le développement de leurs activités, à améliorer leur rentabilité et leurs conditions de travail, tout en garantissant la qualité et la compétitivité des productions locales ;
- **Juste prix** : le juste prix reflète une répartition équitable de la valeur tout au long de la chaîne alimentaire. Il garantit aux producteurs et aux éleveurs une rémunération décente pour leur travail et leurs investissements, tout en restant accessible aux consommateurs. Cet équilibre favorise la pérennité des exploitations agricoles et la fidélisation d'une demande locale consciente de l'importance de soutenir ses filières alimentaires.

Les finalités

La deuxième séquence de l'atelier visait à définir les finalités du projet. Pour ce faire, une discussion collective a été lancée autour d'une série de questions clés : *Quelles finalités poursuivre en matière de production et d'alimentation durables en Brabant wallon ? Sur quelles forces du territoire peut-on s'appuyer ? Quelles faiblesses doivent être surmontées ? Quelles opportunités spécifiques offre le Brabant wallon ? Quels changements structurels ou opérationnels faut-il initier, à la lumière des expériences passées, des réussites comme des erreurs ?*

Ces échanges ont permis de faire émerger les six finalités du projet, fondées à la fois sur les réalités du territoire et sur les ambitions partagées des participants :

1. Le **développement de filières** porteuses articulées au potentiel du Brabant wallon et de chaque type de terre ainsi que le **maintien**, voire l'augmentation, du nombre de **producteurs** dans le BW (maintenir les 1 000 producteurs du territoire, former et permettre l'accès à la terre) ;
2. L'**approvisionnement** du Brabant wallon permettant un juste prix pour le producteur ;
3. Un **écosystème** dans lequel chaque acteur est solidaire et conscient du travail des autres acteurs (collectif - amenant une vision globale sur la chaîne de valeur) ;
4. Des consommateurs **sensibilisés** aux réalités et à l'intérêt des filières et des qualités des productions locales ;

5. Une recherche d'**innovation**, de mise à l'échelle et de pérennisation rentable des entrepreneurs en agriculture et alimentation durable ;
6. Un réseau d'**équipements** et de terres destinés à l'expérimentation, de montée en production et en **transformation** avec des solutions de transferts (mutualisation) ;

L'ensemble de ces finalités vise également à préserver l'environnement.

Sur la base des valeurs et finalités précédemment définies, un dernier événement a rassemblé un ensemble d'acteurs afin de co-construire un plan d'actions concret. Cette journée de travail avait pour objectif de traduire les finalités en actions opérationnelles, en identifiant collectivement les projets à initier, renforcer ou structurer à l'échelle du territoire.

Plan d'actions

Lors de l'évènement du 13 juin, qui a rassemblé une cinquantaine d'acteurs, l'objectif a été de construire un plan d'actions autour des finalités proposées pour ce projet de hub alimentaire. Cette journée centrée autour des objectifs stratégiques, objectifs opérationnels et des pistes de projets fut riche en partage d'expérience, de savoir et d'idées pour le futur de ce projet.

L'objectif de cette journée était de définir pour chaque finalité :

1. Un **objectif stratégique** permettant de représenter une ambition à long terme portée par le projet. Il vise un **impact global et structurant sur le territoire**, en lien direct avec les finalités politiques ou sociétales du projet ;
2. Des **objectifs opérationnels** découlant d'un objectif stratégique, **ils précisent ce qu'il faut faire concrètement pour l'atteindre**, en s'adressant à un **public cible** identifié (producteurs, consommateurs, collectivités, etc.) ;
3. Des **projets** sont la **mise en œuvre concrète d'un objectif opérationnel**. Il est **limité dans le temps**, mobilise des **ressources précises**, dispose d'un **budget**, d'un ou plusieurs **porteurs identifiés**, et produit un ou plusieurs **livrables mesurables**.

Ce chapitre détaille les orientations stratégiques et opérationnelles, ainsi que les projets identifiés pour chacune des six finalités de ce futur projet alimentaire territorial : développement des filières et maintien des producteurs, logistique et approvisionnement, écosystème collaboratif, sensibilisation et stimulation, innovation et entrepreneuriat, mutualisation et transformation.

Cette partie du rapport s'appuie sur les échanges issus de l'atelier collectif du 13 juin, au cours duquel des arborescences d'objectifs ont été co-construites pour chaque finalité.

1. Développement des filières

Contextualisation

Le développement des filières agricoles a été identifié comme une finalité essentielle pour structurer un écosystème alimentaire durable en Brabant wallon.

Une filière agricole regroupe l'ensemble des acteurs intervenant à chaque étape de la chaîne de valeur d'un produit : production, transformation, distribution et consommation. Son bon fonctionnement repose sur une coordination efficace entre ces maillons, garantissant qualité, traçabilité et durabilité.

En Wallonie, le Collège des producteurs recense onze filières structurées, telles que l'agriculture biologique, les grandes cultures ou les ovins-caprins. Le Brabant wallon se distingue par la prédominance des grandes cultures et d'un élevage diversifié, mais voit également émerger de nouvelles filières (viticulture, chanvre, maraîchage, etc.).

Renforcer les filières existantes tout en développant celles en devenir ainsi que maintenir le nombre de producteurs sur le territoire nécessite une stratégie à long terme, fondée sur les spécificités du territoire. Ce travail s'inscrit également dans l'objectif plus large de stabiliser le nombre d'agriculteurs sur le territoire.

Résultats de l'atelier

Lors de l'atelier de réflexion, les participants se sont d'abord intéressés à ce qui existe déjà et à ce qui se fait en Brabant wallon. Ils ont soulevé plusieurs points pertinents :

- le territoire se caractérise notamment par la présence de cultures céréalières, ainsi que de fruits et légumes ;
- le Brabant wallon possède des terres de qualités, qui lui permettent d'obtenir de bons rendements et de bénéficier de différentes cultures ;
- il existe également des initiatives intéressantes concernant la commercialisation en circuit court ; des échanges ont lieu avec les grandes surfaces et plusieurs plateformes permettent de mettre en avant les produits locaux.

Les discussions se sont ensuite centrées autour des éventuels manquements ou points de renforcement du Brabant wallon. Parmi eux, trois enjeux majeurs se sont dégagés : le manque d'outils (de production et de transformation), le manque de moyens d'accompagnement et de facilitation à la commercialisation et l'image dépassée de l'agriculture et des clichés qui ont toujours la peau dure.

Ces trois enjeux ont ainsi été traduits en objectifs opérationnels, contribuant à l'objectif stratégique suivant : accompagner les filières agricoles du Brabant wallon dans la

redynamisation de leurs outils de production, de commercialisation et de sensibilisation aux enjeux agricoles du territoire.

La figure suivante représente l'arborescence complète créée suite à l'atelier collectif du 13 juin :

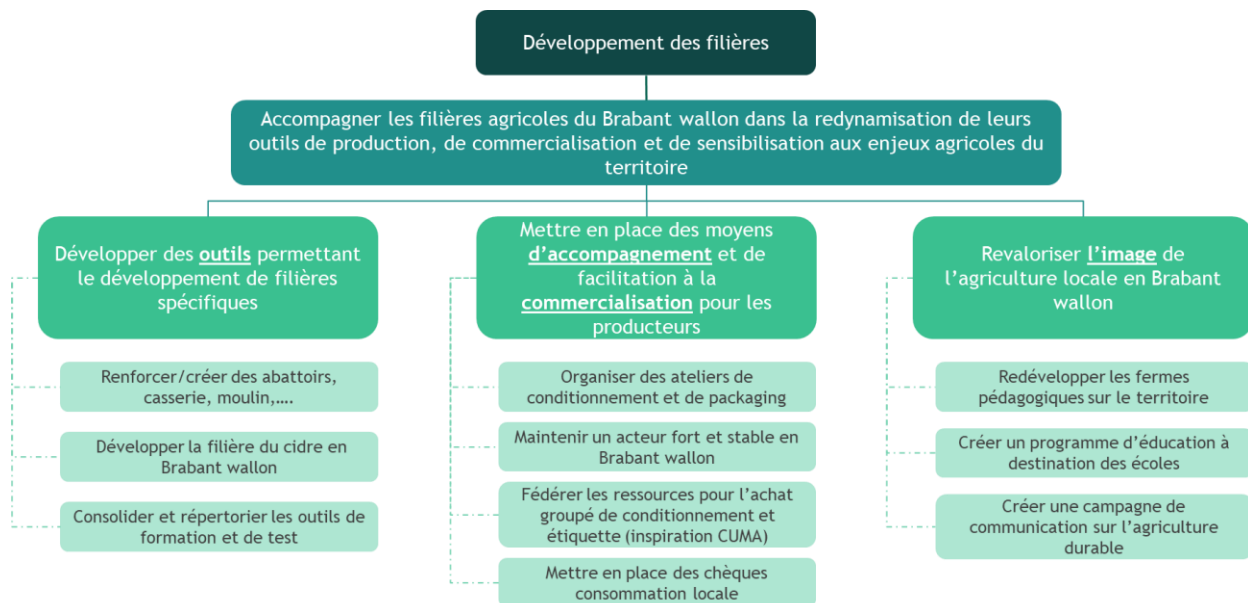


Figure 8 - Arborescence stratégique de la finalité "Développement des filières"

Cette arborescence est structurée autour de trois objectifs opérationnels :

1. **Développer des outils de production permettant le développement des filières spécifiques** : que ce soit pour développer de nouvelles filières ou renforcer celles déjà existantes, le territoire du Brabant wallon semble souffrir d'un manque d'outils de production. Trois projets ont été proposés lors de l'atelier stratégique :
 - 1) renforcer ou créer des abattoirs, casseries et moulins, afin de consolider le maillon de la transformation. Il apparaît que, pour toutes filières confondues (n particulier l'élevage et les grandes cultures), les infrastructures de transformation sont insuffisantes. Le développement d'outils adaptés sur le territoire est donc jugé prioritaire ;
 - 2) développer une filière cidricole en Brabant wallon : le territoire présente déjà plusieurs atouts pour soutenir l'émergence d'une filière structurée autour du cidre ;
 - 3) consolider et répertorier les outils de formation et de test, pour mieux accompagner les porteurs de projets et renforcer les compétences des acteurs tout au long de la chaîne de valeur.
2. **Mettre en place des moyens d'accompagnement et de facilitation à la commercialisation pour les producteurs** : il semble que le Brabant wallon gagnerait à

renforcer les acteurs du secteur commercial. Pour ce faire, quatre projets ont été proposés :

- 1) organiser des ateliers de conditionnement et de packaging pour accompagner les transformateurs locaux dans les opérations de manutention nécessaires à la commercialisation directe ou en circuits courts de leurs produits ;
 - 2) maintenir un acteur fort et stable en Brabant wallon qui puissent organiser les circuits courts sur le territoire ;
 - 3) fédérer les ressources pour des achats groupés de conditionnement et d'étiquetage afin de mutualiser les besoins en emballages et étiquettes, dont les coûts peuvent être élevés pour les producteurs locaux. En centralisant les commandes, les acteurs du territoire pourraient bénéficier de tarifs avantageux, adaptés aux spécificités de leurs produits et à la variabilité de la demande ;
 - 4) mettre en place des chèques « consommation locale » pour soutenir les circuits courts, il est proposé d'introduire un système de chèques permettant aux citoyens d'acheter des produits locaux à prix réduit. Ce dispositif renforcerait l'accessibilité à l'alimentation durable tout en soutenant directement les producteurs du territoire.
3. **Revaloriser l'image de l'agriculture locale en Brabant wallon :** dans une optique de développement des filières porteuses et de pérennisation des modèles agricoles, la revalorisation de l'image de l'agriculture locale apparaît comme un levier essentiel. Lors de l'atelier collectif, cet enjeu a rapidement fait consensus : le monde agricole souffre encore de nombreuses idées reçues, souvent éloignées de la réalité du terrain. Cette perception biaisée contribue à creuser le fossé entre le monde agricole, les citoyens et les décideurs politiques. Pour y remédier, trois pistes de projet ont été proposées :
- 1) redévelopper des fermes pédagogiques sur le territoire ;
 - 2) créer un programme d'éducation à destination des écoles ;
 - 3) créer une campagne de communication sur l'agriculture durable.

Pour conclure, le développement des filières et le maintien des producteurs sur le territoire constituent des enjeux majeurs pour l'avenir agricole du Brabant wallon. Les trois leviers identifiés, à savoir le déploiement d'outils adaptés, l'accompagnement des acteurs et la revalorisation de l'image de l'agriculture locale, offrent un potentiel concret et structurant pour guider la mise en œuvre de ce futur projet territorial.

2. Logistique et approvisionnement

Objectif de long terme : une chaîne d'approvisionnement assurée au sein du Brabant wallon permettant un juste prix pour le producteur et pour le consommateur⁵.

Valeurs mobilisées : confiance, équité, loyauté.

Contextualisation

La logistique et l'approvisionnement sont un maillon important du développement des circuits courts en Wallonie, maillon souvent sous-estimé particulièrement dans ce secteur. Il recouvre plusieurs types d'activités connexes dont chacune a son importance du regroupement au ramassage, en passant par la distribution. Plusieurs types d'acteurs permettent la rencontre en offre et demande, laquelle demande s'adresse à plusieurs circuits de commercialisation.

La Wallonie vient de consacrer des investissements spécifiques pour le développement de deux hubs logistiques Circuit Court à Charleroi (légumerie, atelier de transformation et plateforme logistique) et à Liège (accueillant la production alimentaire locale). En voie d'opérationnalisation, ces hubs se sont focalisés sur l'organisation d'une capacité de production avec une masse critique suffisante.

Le Brabant wallon se distingue par la présence de différents acteurs spécialisés dans les métiers de l'approvisionnement. Cette spécialisation est complémentaire aux efforts réalisés en matière de développement des circuits courts dans les territoires voisins et plaide pour une action de maillage et de liaison que le territoire pourrait jouer pour assurer des flux de produits du sud vers les centres de la Belgique. L'axe développé ici doit donc s'inscrire dans une approche interterritoriale, les enjeux étant partagés.

Résultats de l'atelier collectif

Les participants à l'atelier ont confirmé plusieurs constats. D'une part, la spécialisation évoquée ci-dessous et le rôle à jouer au niveau du Brabant wallon pour compléter la chaîne d'approvisionnement du producteur au consommateur. D'autre part, une forte méconnaissance et sous-estimation, par les producteurs, de l'importance du maillon logistique et de la réalité des services offerts actuellement, en Brabant wallon ou ailleurs. Les producteurs s'appuient de manière opportuniste sur plusieurs réseaux de distribution sans réelle logique d'affiliation.

⁵ Objectif reformulé pendant l'atelier de travail.

Les participants soulignent la nécessité d'avancer sur plusieurs fronts en même temps, et pas dans une logique séquentielle. Le niveau de maturité des acteurs - producteurs, logisticiens, clients - nécessite en effet une action plurielle et systémique. Cette action peut poursuivre des objectifs modestes dans un premier temps pour ensuite augmenter les volumes à tous les échelons, le sentiment étant qu'il y a, dans le Brabant wallon et les autres parties de la Wallonie, un important potentiel de croissance, de relocalisation et une perception plus générale que « les producteurs répondront à la demande ».

Enfin, les participants ont souligné la concurrence forte du secteur des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) et des centrales de marchés, qui s'adressent aux acteurs du circuit court en exerçant une forte pression sur les prix et la captation des producteurs.

La figure suivante représente l'arborescence complète créée suite à l'atelier collectif du 13 juin :

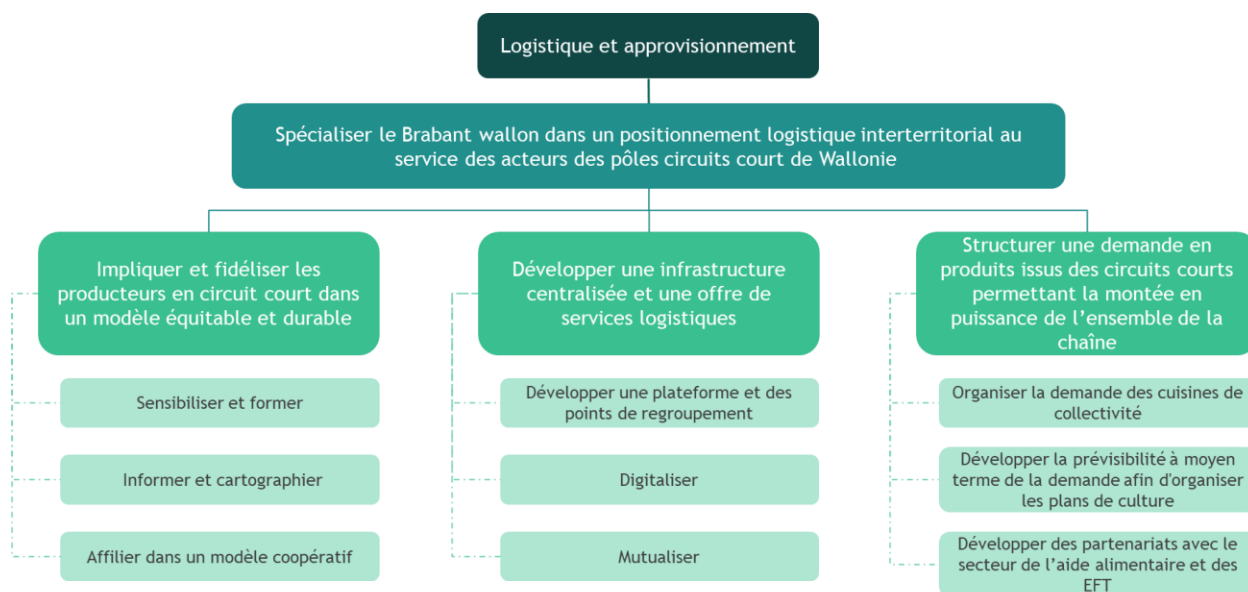


Figure 9 - Arborescence stratégique de la finalité "Logistique et approvisionnement"

Elle se structure en trois axes qui s'adressent à trois types de destinataires.

1. **Impliquer et fidéliser les producteurs en circuit court dans un modèle équitable et durable** : en ce qui concerne les producteurs, il s'agit de les impliquer durablement dans un modèle où ils auront leur mot à dire et seront partie prenante à la dynamique mise en place pour assurer la logistique et la distribution de leur production. La proposition faite par le groupe se structure en trois principales actions :
 - 1) **sensibiliser et former** à un mode de fonctionnement qui installe le producteur dans une logique où ils sont un maillon actif dans la filière. Ils doivent posséder, d'une certaine manière, l'outil sinon celui-ci leur échappe. Confiance et loyauté

sont des mots-clés pour éviter que les producteurs ne « picorent » dans l'offre existante, par ailleurs mal connue ;

- 2) **informer et cartographier** : l'information des producteurs, par une cartographie et une lisibilité des services offerts constitue un autre chantier à (r)ouvrir pour les impliquer. L'offre reste actuellement trop méconnue ;
 - 3) **affilier dans un modèle coopératif** : un troisième chantier concerne, pour les producteurs, leur affiliation dans un modèle coopératif qui leur donne une partie de la décision et qui, bien pensé, doit permettre d'objectiver les coûts assumés par l'opérateur intermédiaire. Le maillon logistique et commercial doit bien évidemment œuvrer en toute indépendance par rapport au pôle circuit court et venir en soutien à la dynamique, mais veiller à son équilibre financier, à une tarification équitable et à une montée en volume pour permettre des effets de seuils en matière de rentabilité.
2. **Développer une infrastructure centralisée et une offre de services logistiques :**
- 1) **développer une plateforme et des points de regroupement** : en ce qui concerne les acteurs logistiques proprement dit, les participants confirment la nécessité de proposer une infrastructure dédiée s'appuyant sur les infrastructures et l'expérience acquises en Brabant wallon, mais avec une couverture large de la Wallonie, incluant le potentiel des deux hubs en développement à Liège et Charleroi ;
 - 2) **digitaliser** : cette offre logistique s'appuiera sur des outils digitaux intégrés permettant de travailler l'organisation et le suivi des flux dans une logique de transparence et d'indépendance. Certains acteurs sont réfractaires à un partage de certaines informations. A nouveau, le modèle doit travailler sur la confiance et l'équité pour se distinguer d'un mode de fonctionnement classique ou l'acheteur final fait son marché en maintenant une pression forte sur les prix ;
 - 3) **mutualiser** : dans cette logique, des efforts seront déployés pour maximiser la mutualisation du stockage, du ramassage, gestion des commandes... afin de permettre la massification souhaitée et de générer les économies d'échelle qui permettront de viabiliser le dispositif.
3. **Structurer une demande en produits issus des circuits courts permettant la montée en puissance de l'ensemble de la chaîne** : un troisième axe stratégique vise à structurer une demande favorable à l'écoulement de la production en circuit courts. Outre la mobilisation de filières intéressées comme l'aide alimentaire, c'est le potentiel des besoins des collectivités qui a retenu l'attention des participants, étant donné sa capacité à monter en volume et à permettre une forme d'anticipation des demandes, laquelle peut également permettre d'organiser à l'avance les plans de culture et les schémas de production. Pour ce faire, les participants ont proposé de :

- 1) **organiser la demande des cuisines de collectivité** : avancer avec les collectivités permet de prévoir les commandes, d'agir sur les prix et de donner de la flexibilité sur un plan logistique. Cela permet aussi de favoriser le fonctionnement en réseau et de mieux organiser la coopération et la mutualisation. Un des enjeux à surmonter dans l'hypothèse de renforcement des réponses aux collectivités et la réticence pour les produits « spéciaux » de types légumes oubliés, sauf à réfléchir à une intégration verticale préalable ;
- 2) **développer la prévisibilité à moyen terme de la demande afin d'organiser les plans de culture** ;
- 3) **développer des partenariats avec le secteur de l'aide alimentaire et des EFT**.
(piste de travail évoquée en dernière partie de réunion et non développée : elle vise d'une part, à indiquer que le secteur de l'aide alimentaire peut être un client intéressant pour les producteurs en circuit court ; d'autre part, que le secteur de l'économie sociale, entre autres les EFT, sont également des partenaires de la chaîne de valeur logistique.)

3. *Ecosystème collaboratif*

Contextualisation

La finalité abordée dans ce troisième chapitre porte sur la construction d'un écosystème collaboratif, dans lequel chaque acteur est à la fois solidaire et conscient du rôle des autres maillons de la chaîne de valeur. L'enjeu est de développer une vision collective et intégrée de l'alimentation durable, dans une logique de coopération plutôt que de concurrence.

Un tel écosystème vise à fédérer l'ensemble des acteurs du territoire autour d'un projet commun et structurant, qu'il s'agisse de producteurs, transformateurs, distributeurs, accompagnateurs économiques, acteurs de l'économie sociale ou encore de structures institutionnelles. L'objectif est de renforcer les synergies, d'encourager l'interconnaissance et d'établir un cadre propice à la co-construction, à l'échelle du Brabant wallon.

En favorisant les liens entre acteurs et en alignant les visions, cet écosystème collaboratif permettrait d'assurer une plus grande cohérence territoriale et une meilleure résilience du système alimentaire local.

Résultats de l'atelier

Dès les premières minutes de l'atelier, plusieurs questions ont émergé : *Pourquoi développer un écosystème collaboratif en Brabant wallon ? Comment le structurer ? Quelle gouvernance adopter pour un projet encore en construction ? Quelle place réserver à l'économie sociale dans ce processus ?*

Ces interrogations ont rapidement ouvert la voie à des échanges riches, où certains participants ont exprimé leurs incertitudes, voire leurs doutes quant à la pertinence et à la maturité du projet. La question centrale a alors été posée : *Le Brabant wallon a-t-il réellement besoin d'un acteur fédérateur pour renforcer les liens entre les parties prenantes de la chaîne de valeur alimentaire ?*

Malgré ces débats, un consensus s'est progressivement dégagé : oui, il semble exister un besoin réel d'un acteur fédérateur, à l'image d'une ceinture alimentaire ou d'un hub territorial, pour catalyser les dynamiques existantes et encourager une collaboration renforcée entre les acteurs.

Toutefois, la définition d'actions concrètes s'est révélée complexe, pour plusieurs raisons :

- le grand nombre de participants présents à l'atelier, rendant difficile l'animation d'une discussion convergente ;

- la diversité des attentes et des niveaux d'information vis-à-vis du projet en cours ;
- la remise en question de certaines étapes préalables, vécues par certains comme peu inclusives ou trop peu explicitées.

Malgré ces défis, la fin de l'atelier a permis d'amorcer une réflexion sur les étapes à venir pour structurer durablement un écosystème collaboratif sur le territoire. Trois enjeux prioritaires ont ainsi été identifiés :

1. Clarifier le « pourquoi » d'un écosystème collaboratif en Brabant wallon (besoins, finalités) ;
2. Définir le « comment » (modalités de gouvernance, fonctionnement, rôles des parties prenantes) ;
3. Renforcer les liens et l'interconnaissance entre les acteurs existants.

Ces trois enjeux ont permis de structurer les objectifs opérationnels de cette finalité, qui vise l'objectif stratégique suivant : définir un projet alimentaire collaboratif fondé sur un socle de valeurs partagées, au service des besoins du territoire.

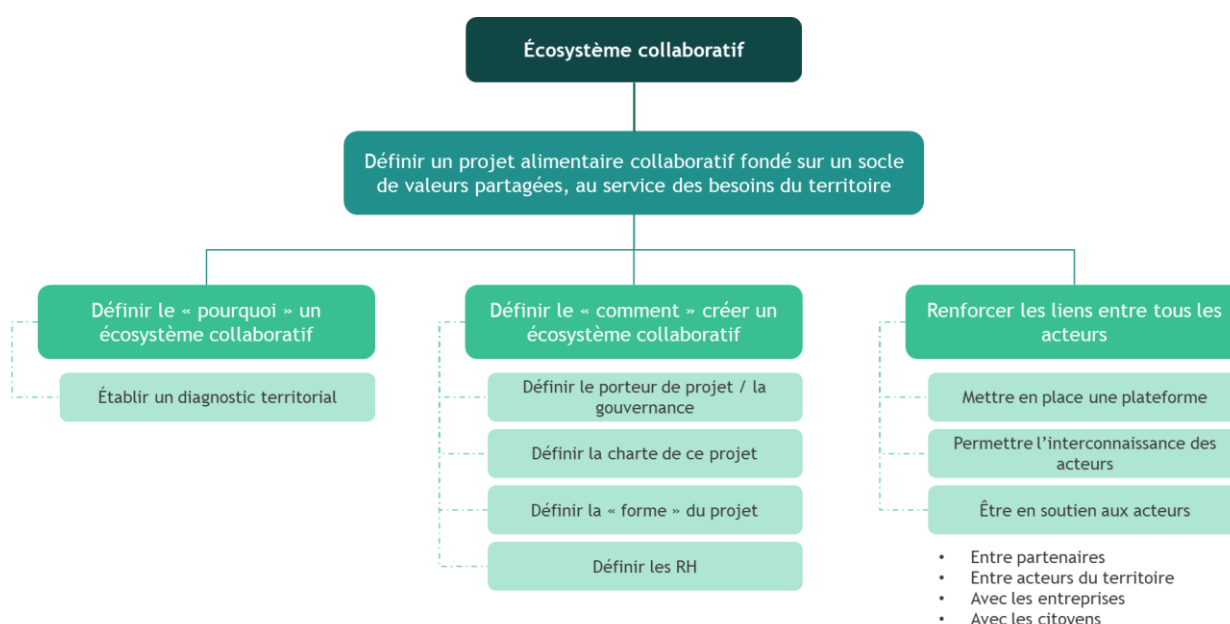


Figure 10 - Arborescence stratégique de la finalité "Ecosystème collaboratif"

L'arborescence de cette finalité s'est construite autour de trois objectifs opérationnels, chacun répondant à une étape clé dans la mise en place d'un écosystème collaboratif en Brabant wallon :

1. **Définir le « pourquoi » d'un écosystème collaboratif en Brabant wallon** : Pour donner du sens à la démarche et s'assurer qu'elle répond à des besoins concrets, un projet a été identifié :

- 1) établir un diagnostic territorial approfondi : ce diagnostic permettra de confirmer la pertinence d'un écosystème collaboratif sur le territoire, d'identifier les forces existantes, les synergies possibles, mais aussi les fragilités et manques à combler. Il constituera une base commune pour mobiliser les acteurs autour d'un constat partagé.
- 2. Définir le « comment » structurer un tel écosystème :** la question de la mise en œuvre reste ouverte. Pour y répondre, plusieurs dimensions devront être explorées :
- 1) la gouvernance du projet et l'identification d'un porteur ou animateur territorial ;
 - 2) l'élaboration d'une charte commune, garantissant une vision partagée, des engagements clairs et une feuille de route collective ;
 - 3) la forme juridique la plus adéquate pour encadrer ce projet collaboratif ;
 - 4) les ressources humaines nécessaires à son animation, à sa coordination et à sa pérennisation.
- 3. Renforcer les liens entre tous les acteurs du territoire :** le besoin d'interconnaissance et de collaboration a été largement exprimé au sein du groupe. Ce besoin s'accompagne d'une nécessité de créer un sentiment d'appartenance à une dynamique territoriale commune. Il s'agit donc de mettre en place des actions concrètes :
- 1) mettre en place une plateforme pour favoriser les échanges entre acteurs économiques, institutionnels, citoyens, et partenaires associatifs ;
 - 2) permettre l'interconnaissance des acteurs afin de développer des outils ou espaces permettant de soutenir, valoriser et relier les initiatives existantes ;
 - 3) être en soutien aux acteurs.

Pour conclure, les échanges ont convergé vers une priorité forte : avant d'initier d'autres projets proposés dans ce rapport, la définition de ce projet collaboratif commun est incontournable. Travailler sur cet axe en premier lieu permettra de poser les bases solides d'une démarche partagée, au service d'une alimentation durable et résiliente en Brabant wallon.

4. Sensibilisation & stimulation

Objectif de Long terme : « Des consommateurs sensibilisés aux réalités et à l'intérêt des filières et des qualités des productions locales »

Valeurs mobilisées : durabilité, équité, santé publique

Contextualisation

A priori composé d'une population plus captive pour les produits de qualité, plus sensible aux enjeux que recouvrent la production en circuit court, et par ailleurs maillé par une offre plus dense et donc plus accessible, le Brabant wallon ne manque pas d'atouts, sur papier, pour s'inscrire dans une dynamique porteuse de soutien à une production alimentaire de qualité.

Dans cette contextualisation, deux nuances doivent cependant être apportées. L'une de nature générale, l'autre plus spécifique au territoire.

La première concerne la difficulté générique, pour les consommateurs, mais aussi d'autres maillons de la chaîne à se retrouver dans la diversité des messages et des arguments en faveur des produits issus des circuits courts : santé publique, durabilité, argument écologique, proximité, goût, ... sont autant de mots-clés associés à l'alimentation durable. Cette confusion est par ailleurs alimentée par les circuits de distribution classiques qui s'en servent également, et renforcée par une profusion de labels dont la robustesse et la crédibilité ne sont pas comparables. Pour le dire très simplement, cette confusion importante se fait au détriment des producteurs, le consommateur classique se tournant plus naturellement vers la grande et la moyenne distribution, avec une attention particulière portée sur le prix. Le prix étant perçu comme le principal écueil à surmonter quand il est question de qualité alimentaire. Dans ce contexte particulier, les participants à l'atelier ont également mis en évidence que la thématique de la santé, très importante pour de nombreux publics, était trop peu mise en avant dans les efforts de communication et de sensibilisation, sachant que c'est une porte d'entrée de plus, qui ne doit pas ajouter de la confusion à l'existant.

La seconde est plus spécifique au Brabant wallon : la participation des acteurs du Brabant wallon aux initiatives qui sont mises en place pour promouvoir, au sens large, l'alimentation durable est proportionnellement plus faible que dans d'autres territoires. Plusieurs exemples ont été cités en réunion relativement aux cantines durables, aux fermes ouvertes et à la semaine bio. Ceci traduit la nécessité de remobiliser les acteurs locaux (producteurs, transformateurs, consommateurs) autour d'initiatives visant à les remettre en résonance par rapport au développement d'une démarche de soutien à l'alimentation durable en Brabant wallon. Ceci démontre aussi que des démarches de coalition d'acteurs, telles qu'elles ont pu être mises en place dans le Hainaut ou à Liège sont sans doute nécessaire pour permettre une plus grande mobilisation des acteurs de terrain.

Résultats de l'atelier collectif

L'atelier s'est ensuite concentré sur les orientations possibles d'une stratégie territoriale de sensibilisation, qui devrait idéalement associer les consommateurs au plus près du terrain.

L'arborescence présentée esquisse une stratégie progressive que le Brabant wallon (et potentiellement d'autres territoires) pourrait adopter, en s'inspirant notamment de projets déjà expérimentés en Wallonie.

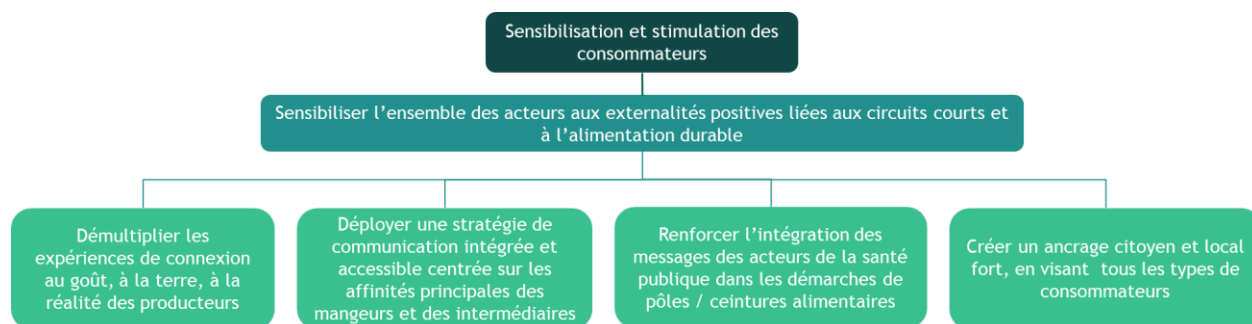


Figure 11 - Arborescence stratégique de la finalité "Sensibilisation & stimulation"

Sans aller jusqu'à l'identification de projets concrets, qui sont à concerter avec les acteurs, la Province et la Région, le groupe a souhaité mettre en évidence quatre axes de travail complémentaires en matière de sensibilisation et de stimulation des « mangeurs » :

1. **Démultiplier les expériences de connexion au goût, à la terre, à la réalité des producteurs** : le premier axe vise à démultiplier les expériences qui connectent directement différents types de publics, notamment les enfants, mais pas que ces publics, à la réalité des producteurs et transformateurs locaux. En assurant une approche par les sens, le goût, la proximité, une approche de longue haleine, récurrente, progressive doit se mettre en place pour connecter un public à élargir avec la réalité des acteurs de terrain afin de créer une affinité, une compréhension et, in fine, une connexion entre les consommateurs et leurs fournisseurs. Cette approche sera privilégiée à des campagnes plus anonymes ou à des actions de type one-shot sans continuité dans le temps. Les exemples de MAD (Maison de l'alimentation durable) ou de festival comme « nourrir Liège » sont cités comme des pratiques inspirantes ;
2. **Déployer une stratégie de communication intégrée et accessible centrée sur les affinités principales, des mangeurs et des intermédiaires** : le deuxième axe n'a pas résolu la question de la diversité des messages et des points d'entrée en matière de communication, mais vise à travailler à la mise en place d'une stratégie de marketing simple, intégrée, qui puisse s'adresser à un maximum d'acteurs et de « mangeurs » en conciliant les messages positifs sans les opposer ou les hiérarchiser. Des exemples issus de l'économie sociale où un message fédérateur simple a pu assurer une promotion dans laquelle beaucoup ont pu se reconnaître. Les participants ont insisté sur l'importance

de travailler également de manière directe les obstacles, tels que le prix et l'accessibilité souvent vus comme des facteurs handicapant pour les circuits courts. Les discussions doivent se poursuivre pour faire de ce deuxième axe un volet plus robuste accompagnant les efforts envisagés dans les autres branches de l'arborescence. Il a été reconnu qu'une démarche de projet alimentaire territorial permettrait un alignement des acteurs sur les messages mais aussi une belle opportunité de convergence avec les campagnes régionales, comme l'APAQ-W ;

3. **Renforcer l'intégration des messages des acteurs de la santé publique dans les démarches de projets alimentaires** : le troisième axe est lié au précédent et doit sans doute s'y intégrer, mais vise à intégrer la santé publique dans la stratégie en matière d'alimentation durable. Avec un Ministre régional en charge des deux matières, il y a une opportunité à saisir et un repositionnement provincial sur la thématique qui pourrait également être sollicité en intégrant dans la démarche un projet alimentaire territorial pour les acteurs territoriaux de la santé publique ;
4. **Créer un ancrage citoyen et local fort, en visant tous les types de consommateurs** : enfin, un dernier axe vise à remobiliser les communes et les CPAS ainsi que toute action permettant de construire un soutien local et citoyen en matière d'alimentation durable. L'objectif est ici de travailler, par les outils de la démocratie, à une adhésion citoyenne large, par exemple via des ambassadeurs ou des conseils consultatifs dédiés - des CPA à l'échelle locale - aux enjeux de l'alimentation durable. L'alimentation durable est une thématique porteuse et à portée systémique que les conseils communaux peuvent et doivent s'approprier.

L'atelier a mis en avant une approche ascendante, construite sur la mise en synergie des efforts des citoyens et des acteurs de l'économie sociale, en étroite interaction avec les producteurs, transformateurs et collectivités. Les participants ont souligné le rôle clé qu'un projet alimentaire territorial pourrait jouer comme levier de sensibilisation, en s'inscrivant dans une logique de complémentarité (et non de duplication) avec les initiatives régionales existantes.

5. Innovation & entrepreneuriat

Contextualisation

La cinquième finalité du projet vise à stimuler l'innovation, la mise à l'échelle et la pérennisation économique des initiatives entrepreneuriales en agriculture et en alimentation durable.

Le territoire du Brabant wallon bénéficie d'un dynamisme entrepreneurial notable, y compris dans le secteur agricole. Dans un contexte en constante évolution, l'innovation et l'esprit d'entreprise doivent continuer à jouer un rôle moteur pour faire progresser les filières locales. Rappelons qu'en 2023, le Brabant wallon comptait 1 014 exploitations agricoles, représentant environ 8 % du total wallon. Ce chiffre témoigne du potentiel entrepreneurial du territoire, à valoriser et à accompagner durablement.

Lors de l'atelier collectif, les différentes parties prenantes ont également souligné le potentiel entrepreneurial du territoire, tout en insistant sur la nécessité de le soutenir activement. Ce soutien est d'autant plus crucial dans un contexte où le nombre d'agriculteurs ne cesse de diminuer depuis plusieurs années.

Résultats de l'atelier collectif

L'atelier a débuté par l'identification des principaux enjeux rencontrés par les entrepreneurs du secteur de l'alimentation durable. Cinq d'entre eux ont été priorisés :

1. **La transmission agricole** : la reprise des fermes est un défi majeur, en raison du coût élevé du foncier et du manque de repreneurs, souvent dû à un désintérêt ou à une complexité administrative et financière décourageante ;
2. **La digitalisation et l'intelligence artificielle** : le secteur agricole souffre encore d'une fracture numérique. Il est essentiel de soutenir son adaptation aux nouvelles technologies, notamment l'IA, afin de renforcer sa compétitivité et sa résilience ;
3. **L'accès à la recherche et au développement** : l'innovation reste souvent confinée au monde académique. Rendre la R&D plus accessible aux acteurs de terrain est crucial pour favoriser l'évolution des pratiques et maintenir la viabilité des exploitations face à une concurrence accrue ;
4. **L'accompagnement à la création, au développement et à l'innovation** : un soutien structuré et continu à chaque étape du parcours entrepreneurial est indispensable pour encourager l'émergence et la pérennisation d'initiatives en agriculture et alimentation durable ;

5. **La mise à disposition d'outils adaptés** : qu'il s'agisse d'outils agricoles (tracteurs, infrastructures de transformation, espaces tests) ou numériques (outils IT), l'accès aux ressources nécessaires reste un frein majeur à l'activité.

Sur la base de ces constats, l'objectif stratégique de cet axe de travail a été formulé comme suit : **Renforcer l'innovation et la culture entrepreneuriale sur le territoire du Brabant wallon.**

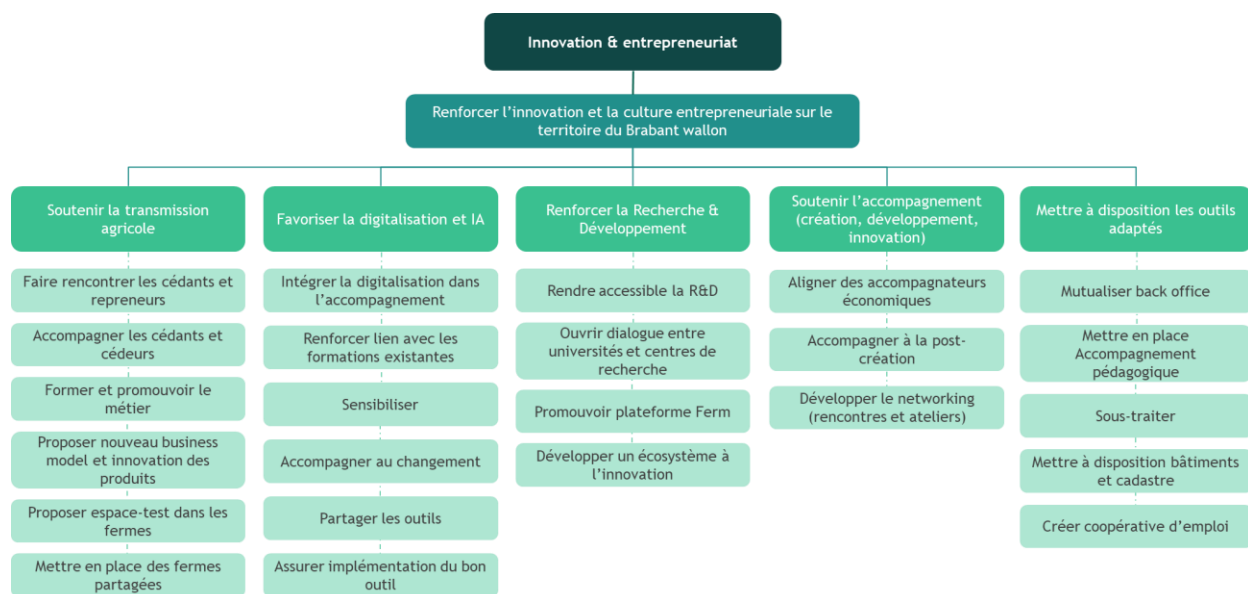


Figure 12 - Arborescence stratégique de la finalité "Innovation et entrepreneuriat"

À la suite des échanges, l'arborescence des objectifs s'est articulée autour de cinq objectifs opérationnels, chacun découlant directement des enjeux prioritaires par les participants. Chaque objectif opérationnel est décliné en projets concrets :

1. **Soutenir la transmission agricole** : face au manque croissant de repreneurs pour les fermes, plusieurs projets ont été proposés pour accompagner cette transition essentielle :
 - 1) organiser des rencontres entre cédants et repreneurs afin de faciliter les correspondances entre les profils et créer des opportunités concrètes de reprise ;
 - 2) accompagner les cédants et les repreneurs, notamment sur le volet administratif, souvent complexe et bloquant ;
 - 3) promouvoir le métier d'agriculteur et proposer des formations adaptées, dans le but de susciter de nouvelles vocations ;
 - 4) favoriser l'émergence de nouveaux modèles économiques et encourager l'innovation dans les produits, afin d'attirer des profils variés et dynamiques ;
 - 5) développer des espaces-tests au sein des fermes, permettant à de potentiels repreneurs de découvrir le métier sur le terrain, tout en augmentant la visibilité du secteur ;

- 6) mettre en place des fermes partagées, où plusieurs agriculteurs mutualisent leurs ressources (matériel, terres, bâtiments), générant des économies d'échelle et une meilleure résilience.

2. Favoriser la digitalisation et l'intégration de l'intelligence artificielle : dans un secteur où la fracture numérique demeure importante, il devient essentiel d'accompagner les acteurs vers une transformation digitale adaptée et accessible. Les projets suivants ont été proposés pour répondre à cet enjeu :

- 1) intégrer la digitalisation dans les dispositifs d'accompagnement, afin de renforcer l'usage des technologies dans les démarches de conseil et de gestion ;
- 2) renforcer les liens avec les formations existantes, en s'appuyant sur les ressources déjà disponibles pour éviter de dupliquer les efforts et valoriser les initiatives existantes ;
- 3) sensibiliser les agriculteurs aux enjeux de la technologie, en mettant en lumière les apports concrets de la digitalisation dans l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur ;
- 4) accompagner le changement auprès des agriculteurs en difficulté numérique, notamment en créant des outils pédagogiques accessibles ou des parcours de montée en compétence progressifs ;
- 5) mutualiser les outils digitaux, qu'il s'agisse de logiciels, de systèmes de gestion ou de plateformes, afin de favoriser les économies d'échelle et leur appropriation collective ;
- 6) garantir l'adéquation entre les outils et les besoins réels, en veillant à ce que les solutions numériques soient choisies en fonction des spécificités du secteur agricole, et véritablement utiles pour leurs utilisateurs.

3. Renforcer la recherche et le développement (R&D) : l'innovation représente un levier clé pour la transformation du secteur agricole et alimentaire. Pourtant, la R&D reste encore trop souvent concentrée dans les milieux académiques et peu accessible aux acteurs de terrain. Pour renforcer cette dynamique, plusieurs projets ont été proposés :

- 1) faciliter l'accès à la R&D pour les acteurs du secteur, en rendant les résultats, dispositifs et opportunités de recherche plus lisibles et disponibles pour les agriculteurs, transformateurs et autres parties prenantes ;
- 2) ouvrir le dialogue entre les universités et les centres de recherche, en renforçant les synergies et la collaboration entre chercheurs ;
- 3) promouvoir la plateforme FERM, qui représente un outil essentiel pour l'innovation et la diffusion des bonnes pratiques dans le secteur agricole wallon ;
- 4) développer un écosystème de l'innovation, en organisant des événements de mise en réseau, des forums thématiques ou des groupes de travail permettant

aux acteurs d'échanger autour de l'innovation et de coconstruire de nouveaux projets.

4. Soutenir l'accompagnement à la création, au développement et à l'innovation, en capitalisant sur les dispositifs déjà existants sur le territoire : l'accompagnement entrepreneurial joue un rôle crucial dans la réussite des projets en alimentation durable. Afin de renforcer l'écosystème local et d'offrir un soutien adapté à chaque étape du parcours entrepreneurial, plusieurs pistes d'action ont été identifiées :

- 1) mieux aligner les accompagnateurs économiques, en favorisant les synergies, la coordination et la complémentarité entre les structures d'accompagnement du territoire. L'objectif est d'éviter les doublons et de créer une véritable continuité dans les parcours de soutien ;
- 2) renforcer l'accompagnement post-crétion, afin de ne pas limiter le soutien à la phase de lancement, mais de proposer également un accompagnement au maintien, à la consolidation et au développement des activités existantes ;
- 3) favoriser les espaces de networking, en organisant régulièrement des temps de rencontre, des ateliers collaboratifs ou des événements thématiques entre accompagnateurs et porteurs de projet, pour encourager l'interconnaissance, l'échange d'expériences et l'émergence de collaborations concrètes.

5. Mettre à disposition des outils adaptés pour soutenir les acteurs du secteur : l'accès à des outils adaptés (qu'ils soient matériels, humains ou administratifs) est un levier essentiel pour permettre aux acteurs de l'agriculture et de l'alimentation durable de se développer efficacement. Les échanges de l'atelier collectif ont permis de faire émerger les pistes d'action suivantes :

- 1) mutualiser les services de back office, par exemple en partageant des ressources telles qu'un comptable ou un conseiller administratif, afin d'alléger la charge de gestion pour les porteurs de projet ;
- 2) développer un accompagnement pédagogique à l'usage des outils, pour s'assurer que les utilisateurs maîtrisent les ressources mises à leur disposition (outils numériques, logiciels de gestion, etc.) ;
- 3) faciliter la sous-traitance des tâches administratives, afin de permettre aux agriculteurs de se concentrer sur leur cœur de métier, en externalisant certaines fonctions ;
- 4) rendre accessibles des infrastructures et des données foncières, telles que des bâtiments agricoles ou un cadastre partagé, pour améliorer la visibilité et l'usage des ressources disponibles sur le territoire ;
- 5) créer une coopérative d'emploi, pour organiser et sécuriser l'accès à une main-d'œuvre partagée, flexible et qualifiée.

À noter que plusieurs de ces actions font écho aux projets proposés dans le chapitre suivant consacré à la mutualisation, soulignant ainsi l'importance d'une approche transversale et coordonnée.

L'innovation et l'entrepreneuriat sont des leviers essentiels pour assurer la vitalité et la pérennité du secteur agricole. Un agriculteur est avant tout un entrepreneur, qu'il convient d'accompagner tout au long de son parcours. Favoriser l'innovation, c'est aussi encourager le développement de modèles durables, adaptés aux défis actuels et futurs de l'alimentation.

6. Mutualisation & transformation

Contextualisation

La sixième finalité du projet de hub alimentaire vise à développer un réseau partagé d'équipements, de terres et d'infrastructures pour soutenir l'expérimentation, la production et surtout la transformation agricole, souvent identifiée comme le maillon le plus fragile de la chaîne de valeur en Brabant wallon.

Malgré un tissu agricole dynamique, le territoire manque d'outils de transformation locaux (abattoirs, casseries, ateliers de découpe, etc.), limitant ainsi la valorisation des productions et l'autonomie alimentaire. Cette faiblesse structurelle freine également le développement des circuits courts.

La mutualisation apparaît dès lors comme une réponse concrète : en partageant les ressources, les producteurs peuvent accéder plus facilement à des infrastructures coûteuses, tester de nouvelles pratiques, et sécuriser leur modèle économique. Dans un territoire restreint comme le Brabant wallon, cette approche permet de concentrer les investissements, d'éviter la dispersion des moyens et de construire un écosystème agricole collaboratif et pérenne.

Résultats de l'atelier collectif

La construction de l'arborescence concernant la mutualisation et la transformation a suivi la même logique que les autres arborescences. Après un temps de réflexion, un premier tour de table a permis de mettre en évidence les constats et les défis déjà existants. Sur cette base, différentes pistes de solutions, ainsi qu'une situation vers laquelle le territoire devrait tendre, se sont dégagées.

L'objectif stratégique, à atteindre sur un horizon de 5 à 7 ans, qui a été construit sur les trois objectifs opérationnels qui se sont dégagés des débats, est le suivant : **renforcer les initiatives de mutualisation et de transformation pour contribuer à un système alimentaire territorial résilient, durable et viable.**

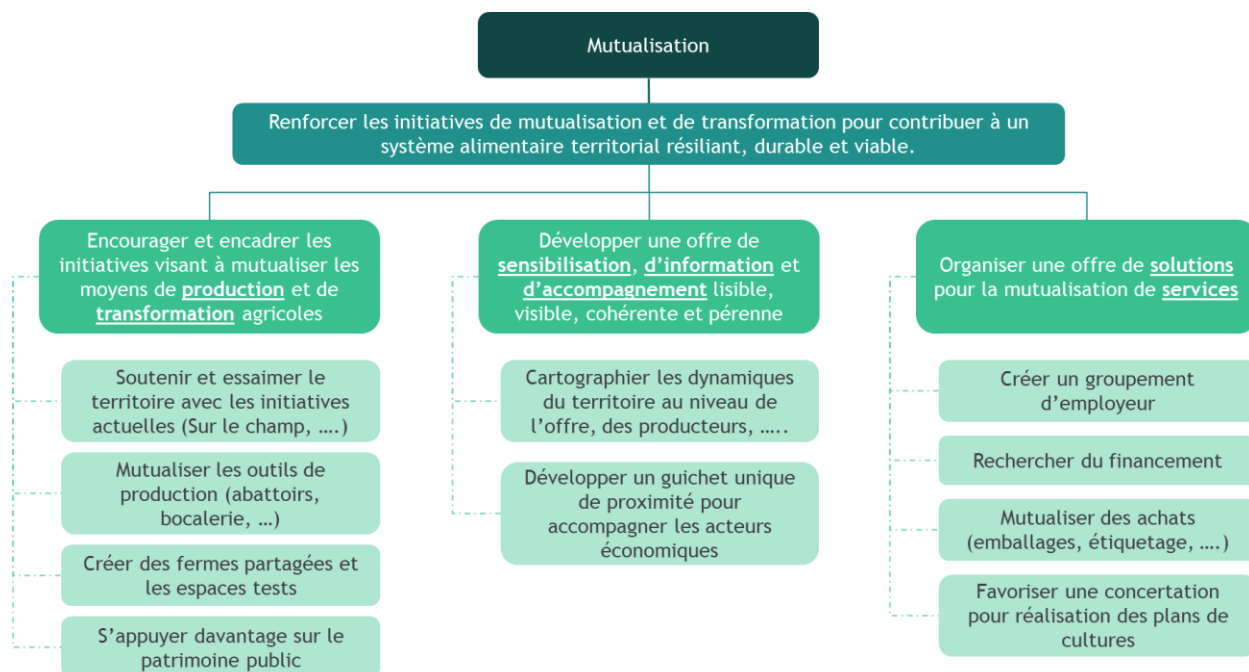


Figure 13 - Arborescence stratégique de la finalité "Mutualisation et transformation"

Sur base des enjeux du territoire, soulevés lors de l'atelier, trois objectifs opérationnels se sont distingués :

1. Encourager et encadrer les initiatives de mutualisation des moyens de production et de transformation agricoles : afin d'atteindre cet objectif, trois grands axes ont été identifiés :

- 1) soutenir et essaimer les initiatives existantes sur le territoire : le Brabant wallon dispose déjà de projets inspirants, tels que Sur le Champ. Il s'agirait de soutenir ces initiatives locales et d'accompagner leur essaimage à d'autres endroits du territoire ;
- 2) mutualiser les outils de production et de transformation : la mise en commun d'infrastructures (abattoirs, bocaleries, moulins, etc.), de terres ou encore d'équipements permettrait de réaliser des économies d'échelle, tout en renforçant l'accessibilité pour les porteurs de projets agricoles ;
- 3) créer des fermes partagées et des espaces-test : une ferme partagée désigne un site mutualisé regroupant bâtiments, terres, matériel et gestion administrative, utilisés par plusieurs agriculteurs aux activités complémentaires (maraîchage, élevage, grandes cultures, etc.). Ce modèle favorise la réduction des coûts, la mutualisation des ressources et l'émergence d'un écosystème collaboratif où les savoir-faire sont mis au service d'un projet collectif ;
- 4) s'appuyer davantage sur le patrimoine public : il est essentiel de répartir de manière équitable et stratégique les terres détenues par la province et les communes, véritables leviers de développement agricole local. De même, certaines infrastructures provinciales pourraient être mises à disposition et

ouvertes aux acteurs du secteur, afin de favoriser la production, la transformation et l'innovation sur le territoire.

2. **Soutenir une offre de sensibilisation, d'information et d'accompagnement lisible, visible, cohérente et pérenne** : le territoire brabançon regorge d'initiatives en matière de sensibilisation, d'information et d'accompagnement, tant pour les producteurs que pour les consommateurs ou les porteurs de projets. Toutefois, leur manque de lisibilité limite leur impact. Deux projets ont émergé des échanges pour renforcer cette dynamique :
 - 1) cartographier les dynamiques territoriales : tous les acteurs du territoire ne se connaissent pas, ce qui freine la collaboration et la mise en réseau. La création d'une cartographie interactive permettrait de recenser les producteurs, les initiatives, les points de vente, les ressources d'accompagnement, etc. Un tel outil favoriserait la visibilité, les synergies et l'interconnaissance à l'échelle locale ;
 - 2) mettre en place un guichet unique de proximité : de nombreux acteurs ne connaissent pas l'offre d'accompagnement disponible, peinent à s'y retrouver ou considèrent que l'aide se situe trop loin. La mise en place d'un guichet unique, accessible et territorialement ancré, permettrait de centraliser l'information, d'orienter efficacement les porteurs de projet et d'assurer la cohérence des messages. Il garantirait également la qualité, la fiabilité et l'actualisation des ressources disponibles.
3. **Organiser une offre structurée de solutions pour la mutualisation de services** : de nombreux acteurs du territoire rencontrent des difficultés similaires liées à l'accès aux services. Mutualiser certaines fonctions ou ressources permettrait de réaliser des économies d'échelle tout en renforçant la viabilité des projets. Quatre pistes de travail ont été identifiées lors de l'atelier :
 - 1) créer un groupement d'employeurs : le manque de main-d'œuvre est une contrainte récurrente. La mise en place d'un groupement d'employeurs permettrait à plusieurs structures de partager des ressources humaines (administratives, techniques ou agricoles), tout en offrant aux travailleurs un cadre d'emploi plus stable et attractif ;
 - 2) rechercher des financements ;
 - 3) mutualiser des achats (emballage, étiquetage, etc.) ;
 - 4) favoriser une concertation entre agriculteurs pour optimiser la planification des cultures à l'échelle du territoire.

La mutualisation demeure un défi en Belgique, contrairement à d'autres régions ou pays où elle est plus ancrée dans les pratiques. Les ateliers ont mis en évidence une tendance marquée des producteurs belges à privilégier la propriété individuelle de leurs équipements, ce qui rend la mise en commun plus difficile, malgré son fort potentiel pour renforcer la production agricole.

Par ailleurs, il apparaît indispensable d'investir dans des actions visant à accroître la résilience du territoire. Tous les échanges convergent vers un constat partagé : le maillon de la transformation reste l'un des plus fragiles et doit être prioritairement renforcé.

Conclusion

Porté par la démarche BW 2030, le projet territorial de création d'un hub alimentaire s'est structuré autour de trois étapes majeures :

1. **les Epi Talks** qui ont permis l'élaboration d'un diagnostic territorial en collaboration avec le CPAR ;
2. **une réunion en comité restreint** qui avait pour objectif de définir une vision partagée du projet ;
3. **les ateliers collectifs** qui ont permis la construction d'un plan d'actions.

Grâce au premier atelier, le **diagnostic** a permis d'établir les constats suivants :

- le Brabant wallon bénéficie de sols sablo-limoneux de grande qualité, constituant un socle favorable à une production diversifiée et performante ;
- les grandes cultures occupent plus de la moitié de la SAU ;
- le maraîchage est en progression continue ;
- de nouvelles filières émergent, telles que le développement de filières alternatives (viticulture, cultures énergétiques) ;
- l'agriculture biologique est en plein essor, tout comme les circuits courts, portés par une demande locale captive ;
- toutefois, la baisse continue du nombre de producteurs et les difficultés de transmission des fermes constituent des freins majeurs ;
- au-delà du maillon de la production, qui s'affaiblit avec cette diminution, le maillon de la transformation reste particulièrement fragile sur le territoire ;
- le territoire peut néanmoins compter sur un réseau d'experts et sur de nombreux acteurs investis dans le soutien aux projets locaux.

Pour assurer la pérennité et la résilience des filières, le diagnostic de la production agricole primaire souligne la nécessité de soutenir la production locale. Malgré la richesse des initiatives existantes, il ressort un manque d'acteur structurant et fédérateur capable de capitaliser sur les expertises présentes et de coordonner les efforts en faveur d'une province plus résiliente.

Sur la base de ce diagnostic, un second atelier a été organisé pour définir la **vision** du projet de Hub. Les participants ont retenu six valeurs fondatrices : durabilité, coopération, inclusion, proximité, performance et juste prix. Sept finalités ont également été établies afin de guider les actions et structurer la mise en œuvre du Hub : (1) développement des filières et maintien des producteurs, (2) logistique et approvisionnement, (3) écosystème collaboratif, (4) sensibilisation et stimulation, (5) innovation et entrepreneuriat, (6) mutualisation et transformation.

Un troisième événement a été organisé afin de définir des **actions concrètes** autour des six premières finalités du projet de Hub. Cette journée d'ateliers collectifs a réuni des acteurs issus de la ruralité, de l'alimentation durable ainsi que de l'accompagnement économique et technique. Pour chaque finalité, un objectif stratégique, des objectifs opérationnels et des projets ont été définis. Les échanges ont mis en évidence plusieurs besoins prioritaires dont le renforcement d'outils disponibles sur le territoire, en particulier ceux liés à la transformation, et la nécessité d'accompagner les producteurs. Toutefois, la diversité des actions à engager et la multiplicité des parties prenantes soulignent la nécessité d'une coordination claire et cohérente. Ces ateliers ont ainsi confirmé qu'un acteur fédérateur serait indispensable pour assurer la mise en œuvre, la synergie et la pérennité des actions proposées.

En conclusion, ces trois rencontres ont mis en évidence le besoin d'un acteur fédérateur chargé d'assurer l'animation territoriale à l'échelle du Brabant wallon. Le diagnostic consacré à la production agricole confirme également la nécessité de soutenir le secteur afin de maintenir une production locale et de renforcer la résilience du territoire.

La mise en place de ce projet fédérateur suppose, en priorité, de définir :

- la gouvernance et le porteur du projet ;
- un budget pour la mise en œuvre de ce projet alimentaire territorial en Brabant wallon ;
- la forme juridique à adopter ;
- les ressources humaines à mobiliser ;
- la charte fédérant les acteurs du territoire autour de valeurs communes ;
- un diagnostic plus complet et exhaustif (faisant état notamment de la santé, de l'accessibilité alimentaire ou encore des autres maillons de la chaîne de valeurs tels que la transformation ou la commercialisation en Brabant wallon).

Ces éléments constitueront les premières étapes prioritaires à la concrétisation de ce projet structurant.